dossiers
urbains
canada

PRINCE ALBERT

SASKATCHEWAN

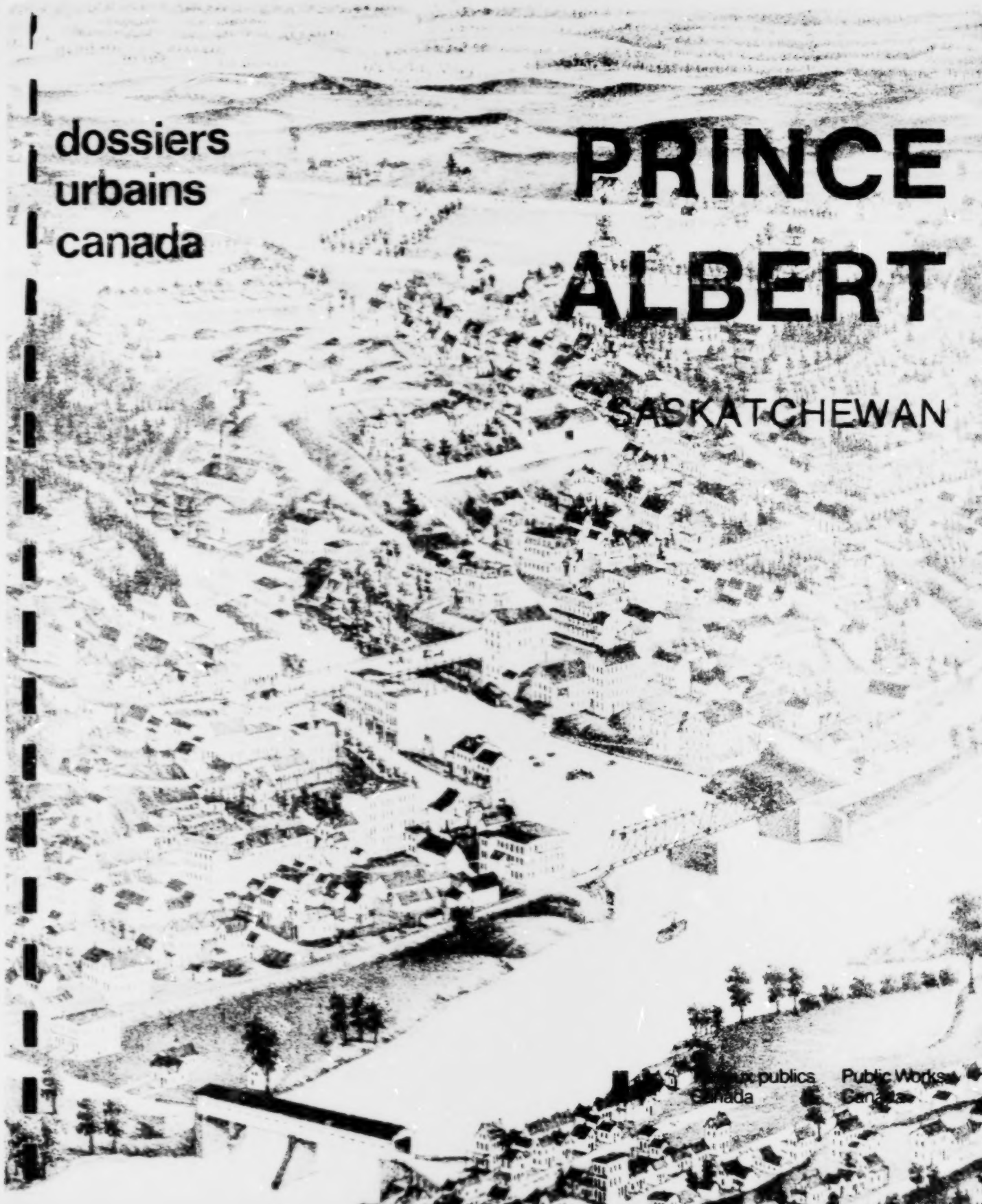

Travaux publics Canada

Public Works Canada

dossiers
urbains
canada

PRINCE ALBERT

SASKATCHEWAN

PRÉPARÉ PAR
TRAVAUX PUBLICS CANADA
DIRECTION DES SERVICES DE L'IMMOBILIER

• Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983

Nº de cat. W67-1/47-1983F

ISBN 0-662-92300-6

OTTAWA 1983

AVANT-PROPOS

Au nom du Comité consultatif du Conseil du Trésor sur la gestion foncière fédérale, la Direction générale des services de l'immobilier de Travaux publics Canada exécute le programme "Dossiers urbains Canada" afin d'aider à la mise en oeuvre de la politique relative à la gestion foncière fédérale, approuvée par le Cabinet en 1973. Le principe fondamental de cette politique est de gérer la propriété foncière fédérale de façon à allier la prestation efficace des services gouvernementaux à la réalisation d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux de nature plus générale.

Afin de faciliter l'application de cette politique, Travaux publics Canada a institué le programme "Dossiers urbains Canada" qui a pour but d'analyser de façon systématique les propriétés de l'administration fédérale dans certaines régions du Canada. En plus de dresser la cartographie des propriétés fédérales dans chacune des régions à l'étude, chaque dossier comprend un profil urbain où sont présentés certains indicateurs et renseignements touchant le milieu social, l'économie et l'environnement, ainsi que les tendances susceptibles de se répercuter sur la gestion foncière fédérale. Une énumération des objectifs de planification foncière des divers paliers gouvernementaux complète le profil urbain. Après une description générale des caractéristiques globales de la présence fédérale, chaque propriété fait l'objet d'un examen dans son contexte particulier.

Travaux publics Canada tient à remercier les membres du Comité consultatif et les autres ministères fédéraux qui participent activement au programme "Dossiers urbains Canada", notamment Environnement Canada qui fournit des renseignements techniques en matière d'environnement. Nous remercions tout spécialement les ministères provinciaux, les organismes municipaux et les associations privées qui ont fourni les renseignements et les données indispensables à la rédaction de chacun des rapports. Nous remercions également Archives publiques Canada pour l'illustration de la couverture qui provient d'une exposition de cartes panoramiques, "Vues à vol d'oiseau des villes canadiennes".

Tous les renseignements reliés aux propriétés fédérales contenus dans ce dossier sont basés sur des données fournies par les divers ministères et organismes fédéraux. La recherche a été faite en 1980 et mise à jour en 1983.

TABLE DES MATIÈRES

			PAGE
AVANT-PROPOS			i
TABLE DES MATIÈRES			ii
LISTE DES ILLUSTRATIONS			iii
SOMMAIRE			iv
1.0 INTRODUCTION			2
1.1 Secteur d'étude			2
2.0 PROFIL URBAIN			3
2.1 Population			3
2.2 Contexte économique			4
2.3 Structure urbaine			5
2.3.1 Structure générale			5
2.3.2 Réseaux de transport			5
2.3.3 Secteur commercial			6
2.3.4 Secteur industriel			7
2.3.5 Secteur du logement			8
2.4 Secteur immobilier et aménagement urbain			8
3.0 OBJECTIFS DES DIVERSES ADMINISTRATIONS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			9
3.1 Objectifs municipaux			9
3.2 Objectifs provinciaux			10
3.2.1 Objectifs généraux			10
3.2.2 Economie			10
3.2.3 Urbanisation			10
3.2.4 Institutions			11
3.3 Objectifs fédéraux			11
4.0 PROPRIÉTÉS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE			13
4.1 Caractéristiques des propriétés fédérales			13
4.2 Description des propriétés			
4.2.1	EC-PC	Lieu historique national du fort Peter Pond	15
4.2.2	SCC	Pénitencier de la Saskatchewan	17
4.2.3	TC	Aéroport de Prince Albert, radioborne extérieure	19
4.2.4	GRC	Quartier général de la sous-division	21
4.2.5	AIN	Ancienne résidence pour étudiants	23
4.2.6	GRC	Radio	25
4.2.7	MDN	Champ de tir de Prince Albert	27

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

4.0 PROPRIÉTÉS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE (suite)

4.2.8	TPC	Immeuble du Gouvernement du Canada	29
4.2.9	TPC	Ancien immeuble de l'Immigration	31
4.2.10	GRC	Résidence familiale pour agents	33
4.2.11	SCP	Centre de traitement du courrier	35
4.2.12	TPC	Ancien édifice d'enregistrement des biens-fonds	37
4.2.13	MDN	Manège militaire de Prince Albert	39
4.2.14	TC	Aéroport de Prince Albert, radioborne intermédiaire	41
4.2.15	TC	Aéroport de Prince Albert	43
4.2.16	TC	Aéroport de Prince Albert, radioborne alignement arrière	45

ANNEXES

A. Glossaire 46

B. Liste des abréviations 48

C. Dossiers urbains publiés 49

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Prince Albert, Saskatchewan 1

Tableau 1 - Croissance de la population 1961-1981 3

Tableau 2 - Population active par industrie, 1961-1979 4

SOMMAIRE

La zone d'étude coincide avec le district d'aménagement de Prince Albert qui recouvre une superficie de 1 825 km^2. L'étude se concentre sur la ville de Prince Albert qui est la quatrième en importance pour la Saskatchewan avec une population de 32,100 habitants.

Situé entre les ressources forestières du Nord et les zones agricoles des Prairies au Sud, Prince Albert est le centre principal des services de distribution pour les produits agricoles et forestiers. Les objectifs du gouvernement provincial appuient le rôle de Prince Albert comme le centre principal pour le développement économique du secteur nord de la Saskatchewan.

Présentement la croissance de l'économie locale est plutôt modérée. La croissance rapide qui a eu lieu avant 1960 s'est stabilisé depuis pour atteindre un taux annuel de 2%. La municipalité est le principal propriétaire terrien pour tout développement urbain. La municipalité peut fournir tout le terrain nécessaire pour les 50,000 personnes prévus d'ici l'an 2010. L'espace est aussi disponible pour le secteur industriel et, à plus court terme, pour le secteur de l'espace à bureaux dans des édifices commerciaux déjà existants.

La construction de 2 mails importants et la relocalisation des voies ferrées sont les deux plus récentes activités qui pourraient affecter la structure urbaine. Les objectifs municipaux et provinciaux supportent la consolidation du centre-ville comme centre commercial.

Il y a 15 propriétés fédérales dans la zone d'étude de Prince Albert pour une superficie totale de 1 094,54 ha et 56 361 m^2 de locaux. Dans les 3 plus importants édifices à bureaux, il y a 4 884 m^2 d'espace louable. Le gouvernement fédéral loue aussi 2 740,7 m^2 pour des locaux à bureaux. Les deux plus grandes propriétés sont le pénitentier de la Saskatchewan (4.2.2) et le champ de tir de Prince Albert (4.2.7), les deux totalisant plus de 1 054 ha de terrain.

PRINCE ALBERT

KILOMETRES 100 0 100 200 300 KILOMÈTRES

1.0 INTRODUCTION

1.1 SECTEUR D'ÉTUDE

Le présent dossier urbain porte sur le district d'aménagement de Prince Albert qui recouvre 1 825 km^2 et qui se compose de la municipalité rurale de Buckland (793 km^2) au nord, de la municipalité rurale de Prince Albert (967 km^2) au sud ainsi que de la ville de Prince Albert située en bordure de la rivière Saskatchewan-Nord. La rivière Saskatchewan-Sud délimite le secteur d'étude au sud.

Prince Albert est situé près du centre géographique de la province, entre les forêts abondantes du nord et les prairies agricoles du sud. Outre son rôle de centre de prestation de services, Prince Albert remplit plusieurs autres fonctions économiques grâce auxquelles elle jouit d'une économie plus diversifiée que les autres villes de la province.

2.0 PROFIL URBAIN

2.1 POPULATION

De 1940 à 1960, la population de la ville de Prince Albert a augmenté à un taux annuel de plus de 3 pour cent. Entre 1961 et 1976, le taux de croissance démographique a diminué et il s'est stabilisé à l'intérieur de la fourchette de 1,5 et 2,0 pour cent par année. Dans les années qui ont suivi jusqu'en 1982, la population a augmenté en moyenne de 2,3 pour cent, ce qui correspond, en chiffres réels, à une population totale de 32 100 personnes en 1982. En 1981, les municipalités rurales de Prince Albert et de Buckland comptaient 3 280 et 3 237 habitants respectivement, alors que la ville de Prince Albert en comptait 31 380. Les projets d'immobilisations, prévus et en chantier, et la mise en valeur éventuelle des richesses naturelles au nord de la ville garantissent un accroissement continu modéré de la population. Selon les calculs de la ville de Prince Albert, l'infrastructure actuelle peut accueillir une population de 50 000 habitants, et selon les projections démographiques, la population de la ville atteindra ce plafond avant l'an 2010.

La population de la zone de desserte de la ville est passée de 83 772 habitants en 1976 à 94 680 en 1982, la zone de desserte s'étendant sur un rayon de 92 km de la ville. Les migrations de la campagne vers la ville se sont traduites par une concentration de la population à l'intérieur de la ville par rapport au reste de la zone de desserte. Selon les prévisions, la population des municipalités rurales de Prince Albert et de Buckland devrait continuer à augmenter à un taux modéré dans l'avenir prévisible.

TABLEAU 1
CROISSANCE DE LA POPULATION, 1961-1981

	1961	1966	1971	1976	1981
Ville de Prince Albert	24,168	26,269	28,465	28,631	31,380
Municipalité rurale de Prince Albert	3,095	2,978	2,622	3,169	3,282
Municipalité rurale de Buckland	1,896	1,987	2,388	3,087	3,328
TOTAL	29,159	31,234	33,475	34,887	37,990
Taux annuel composé de croissance	2.7%	1.4%	1.4%	1.4%	1.7%
Taux de croissance sur dix ans	30.6%	22.1%	14.8%	11.7%	13.5%

Source: Statistique Canada

2.2 CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Prince Albert jouit d'une économie diversifiée. C'est le noyau du réseau de collecte des grains qui dessert les prairies agricoles environnantes. L'économie de Prince Albert est axée sur le commerce de détail et sur ses fonctions tertiaires comme centre de prestation de services. Puisque Prince Albert est le plus grand centre urbain dans la partie septentrionale de la province, c'est aussi un centre de distribution. Le secteur d'étude comprend plusieurs forêts ainsi qu'une grande papeterie qui emploie 420 personnes. L'économie de Prince Albert est plus diversifiée que celle des autres villes de la province car c'est également un siège de l'administration publique et d'institutions. Les quatres pénitenciers du secteur, construits à trois endroits différents emploient une proportion importante de la population active locale.

TABLEAU 2
% DE POPULATION ACTIVE PAR INDUSTRIE,
VILLE DE PRINCE ALBERT, 1961-1979

	1966	1971	1979 (est.)
Services collectifs	27.7	29.5	32.3
Commerce	20.2	17.6	12.1
Administration publique	11.7	10.9	11.8
Industrie manufacturière	11.4	11.4	10.2
Transports et communications	12.6	8.6	7.8
Construction	7.9	4.7	4.9
Finances	2.9	3.2	3.6
Autres	5.6	14.1	17.3
Nombre total d'emplois	8,627	11,010	13,760
Secteur primaire	3.2	3.8	4.4
Secteur secondaire	19.3	17.1	15.1
Secteur tertiaire	77.5	79.1	80.5

*Source: Plan directeur de la municipalité de Prince Albert, 1979 (énoncé des données de base, page 11).

Le tableau 2 présente la structure de l'emploi de Prince Albert et son évolution depuis 1961. La branche d'activité économique qui emploie proportionnellement le plus grand nombre de personnes est celle des services collectifs, suivie du commerce, de l'administration publique et de l'industrie manufacturière qui emploient également un pourcentage important de la population active. En 1979, un peu plus de 80 pour cent des actifs de Prince Albert oeuvraient dans le secteur tertiaire.

En décembre 1982, Prince Albert avait un taux de chômage de 9,7 pour cent comparativement aux taux provincial et national de 6,7 et 12,2 pour cent respectivement.

Prince Albert bénéfice également du tourisme et de la mise en valeur des gisements de minerais (notamment de l'uranium) situés à l'extérieur du secteur d'étude. L'exploitation des richesses naturelles du Nord de la province, et tout particulièrement la prospection et la mise en valeur des gisements d'uranium assurent à Prince Albert un avenir prometteur. Cette activité primaire renforce le rôle de la ville comme centre d'approvisionnement et de distribution de la partie septentrionale de la province.

2.3 STRUCTURE URBAINE

2.3.1 Structure générale.

Le secteur d'étude se compose principalement de terres agricoles consacrées à la polyculture. La forêt provinciale Nisbet recouvre également une superficie importante. Puisque le secteur d'étude contient plusieurs régions boisées ainsi que les bassins hydrographiques de la rivière Saskatchewan-Nord et Sud, les possibilités de loisirs sont nombreuses et d'accès facile. Le parc national de Prince Albert et le parc provincial Nipawin sont situés au nord-ouest et au nord-est du secteur d'étude respectivement. Plusieurs quartiers d'habitation ont été construits en campagne, à l'intérieur d'un rayon de 8 km de la ville de Prince Albert.

2.3.2 Réseaux de transport.

Prince Albert jouit de bons réseaux de transport. Le réseau routier se compose notamment de sept grandes routes revêtues et de deux grandes routes provinciales: la route n°2 et la route n°3. La route n°2 traverse la ville et en constitue une des artères; elle franchit la rivière Saskatchewan-Nord sur le seul pont routier de la ville.

À l'intérieur de la ville, environ 60 pour cent des 200 km de rues sont revêtues. Un programme de revêtement des voies de circulation doit être entrepris pour augmenter cette proportion. Une entreprise privée de transport en commun assure présentement la desserte de huit itinéraires aux termes d'un contrat conclu avec la municipalité.

Les deux compagnies ferroviaires, le CN et le CP, desservent la ville de Prince Albert. La municipalité étudie la possibilité de réaménager toutes les voies ferrées, à l'exception des voies du service des voyageurs. Le déplacement des voies ferrées transformerait la structure de la ville dans son ensemble et permettrait de réaffecter de nombreux terrains ainsi que de modifier les axes de circulations.

Prince Albert est relié par vol direct à Saskatoon et à Regina/Moose Jaw. L'aéroport est situé au nord-est de la ville, loin des quartiers résidentiels. La construction d'une nouvelle aérogare (voir 4.2.15) est à l'étude en prévision de l'établissement de liaisons directes est-ouest avec des villes situées à l'extérieur de la province.

La circulation sur les routes rurales a augmenté sensiblement au cours des dernières années en raison du développement des quartiers d'habitation en campagne. Les municipalités régionales réglementent et améliorent l'accès aux grandes routes dans le but d'atténuer les problèmes créés par l'accroissement du volume de circulation.

2.3.3 Secteur commercial.

Les quartiers commerciaux sont surtout de type linéaire et sont souvent associés avec des propriétés industrielles. Les organismes locaux d'urbanisme tentent de restreindre l'extension linéaire du secteur commercial et d'en favoriser le développement en une configuration nucléaire.

La plupart des commerces sont situés à l'intérieur du centre des affaires (CDA), mais il y a aussi des aménagements commerciaux linéaires en bordure de la route n° 2.

La ville de Prince Albert a l'intention de revitaliser le centre-ville et elle est sur le point d'entreprendre un programme général de remplacement de l'infrastructure et d'embellissement des rues.

La construction récente de deux grands projets immobiliers s'est répercutée sur le CDA. La tour McIntosh de quatorze étages, située à l'extrémité nord du CDA, contient des aires administratives de 7 500 m^2. À l'autre bout du centre de la ville, un centre commercial de $35 millions, contenant 40 000 m^2 sur un seul niveau, a aussi ouvert les portes récemment. Ces bâtiments ont modifié la dynamique de la rue principale traditionnelle de la ville, en attirant des locataires à l'écart du CDA. Par conséquent, la municipalité examine attentivement tous les nouveaux projets d'aménagement pour en évaluer l'incidence sur le CDA. Selon les prévisions des urbanistes de la municipalité, le quartier central ne s'étendra pas beaucoup, mais son aménagement sera plus dense.

La construction d'un nouvel hôtel de ville a été entreprise et les travaux devraient être terminés à l'été de 1983. La municipalité prévoit aussi construire un nouveau poste de police. De nouvelles industries légères et des entreprises commerciales sont en chantier dans le quartier industriel sud (voir 2.3.4).

2.3.4 Secteur industriel.

L'employeur le plus important de Prince Albert est une papeterie aménagée sur un terrain de 140 ha dans la partie nord-est de la ville; ce terrain représente près de la moitié des aires industrielles de la ville. Prince Albert ne compte pas beaucoup de grandes industries manufacturières en raison de son éloignement des grands marchés. Par contre, elle possède plusieurs petites industries: une brasserie, deux usines de mise en bouteilles, une usine de produits en béton, ateliers de métallurgie, imprimeries et maisons d'édition.

Exception faite de la papeterie, l'activité industrielle de Prince Albert est concentrée dans trois quartiers. Le quartier central du chemin de fer contient un mélange d'industries lourdes, moyennes et légères. Deux nouveaux quartiers industriels réservés à l'industrie légère et aux entreprises commerciales auxiliaires ont été créés à l'est de la route n° 2, près des limites nord et sud de la ville respectivement; la desserte de ces parcs industriels se fait par transports routiers plutôt que par chemin de fer.

Les terrains industriels libres (79 ha) sont aménagés petit à petit. Le quartier industriel (89 ha) du centre-ville est en réaménagement, une transition s'effectuant vers l'industrie légère et les entreprises commerciales auxiliaires; de plus, le déplacement éventuel des voies ferrées entraînera également des changements d'envergure (voir 2.3.2).

En 1980, environ 5 pour cent du territoire de la ville de Prince Albert (soit à peu près 310 ha) était consacré à l'activité industrielle. La réserve de terrains industriels viabilisés était légèrement supérieure à 25 ha au total en 1980, et le prix variait entre $145 000 et $160 000 par hectare. Le développement du secteur industriel de Prince Albert progresse au rythme de 4 à 6 ha par année, et un accroissement de la demande est prévu dans l'avenir. Un nouveau lotissement industriel et commercial (120 ha) a été aménagé au sud du quartier industriel méridional actuel. Ces terrains seront probablement viabilisés en 1984. Un autre parc industriel sera bientôt parachevé au terrain d'exposition, et au sud se trouve le nouveau parc industriel de la SEDCO qui a été complété tout récemment.

Quelques industries sont parsemées à l'extérieur de la ville, mais les municipalités rurales n'admettent plus que les industries qui sont tributaires du secteur agricole et elles tenteront d'orienter les autres industries vers les parcs industriels de la ville.

2.3.5 Secteur du logement.

Le parc immobilier de Prince Albert compte présentement environ 11 000 logements dont 35 pour cent sont des unités multifamiliales et 65 pour cent sont des maisons unifamiliales. Au cours des vingt dernières années, c'est la municipalité qui a aménagé presque tous les nouveaux quartiers résidentiels et elle est présentement le principal propriétaire foncier de réserves constructibles. Les parties est et sud-est de la ville ont accueilli la majeure partie des nouvelles constructions d'habitation. La réserve de terrain est suffisante pour loger une population de 50 000 habitants à l'intérieur de la ville en construisant de nouveaux quartiers à la périphérie de la zone présentement bâtie.

Il y a 10 ou 15 ans, le remplissage des quartiers existants pouvait compter pour 60 pour cent des nouveaux logements construits, mais progressivement cette tendance a perdu beaucoup d'ampleur et aujourd'hui plus de 70 pour cent des nouveaux logements sont construits dans les nouveaux quartiers périphériques. Le nombre annuel de mises en chantier a fluctué beaucoup au cours des dix dernières années, mais la tendance générale en est une de croissance modérée.

La construction de logements en campagne, notamment dans la municipalité rurale de Buckland, prend plus d'ampleur. Non seulement ces maisons de campagne sont-elles dispersées et onéreuses à équiper, mais, en outre, elles sont construites sur des terres agricoles de choix. L'aménagement de ces quartiers résidentiels en campagne a créé des problèmes de transport et des conflits dans l'affectation des sols. Cependant, pour parer aux problèmes éventuels, le service régional d'urbanisme a élaboré un plan directeur en 1980 qui limite la construction de bâtiments d'habitation dans le territoire rural.

2.4 SECTEUR IMMOBILIER ET AMÉNAGEMENT URBAIN

L'état du secteur immobilier de Prince Albert témoigne du taux modéré de croissance de l'économie locale. Au cours de 1982, l'offre de nouveaux logements fut soutenue (notamment dans la partie sud-est de la ville) et le coût de construction variait entre $495 et $540 le mètre carré (entre $430 et $495 dans le cas de maisons plus petites). Quant aux aires administratives, le taux de vacance dans le CDA se situait à environ 5 pour cent à l'automne de 1980, et le prix des terrains dans le centre de la ville variait entre $2 625 et $6 560 le mètre de façade. Depuis, par suite de l'ouverture de la tour McIntosh et du grand centre commercial (voir 2.3.3), le taux de vacance moyen est passé à 15 pour cent à l'automne de 1982. La ville dispose d'une réserve suffisante de terrains commerciaux et industriels légers dans ses nouveaux parcs industriels où un terrain entièrement viabilisé coûte environ $173 000 l'hectare. Un terrain partiellement équipé dans les parcs réservés à l'industrie lourde se vend présentement $104 000 l'hectare (1982).

3.0 OBJECTIFS DES DIVERSES ADMINISTRATIONS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les objectifs des différents paliers de gouvernement en matière d'aménagement du territoire ont été établis comme critères en vue de l'évaluation des propriétés de l'administration fédérale dans les municipalités à l'étude. Les objectifs vont du général (fédéraux et, jusqu'à un certain point, provinciaux) englobant de grandes questions d'intérêt national ou régional, au particulier (régionaux et municipaux) lorsqu'il s'agit de donner des directives détaillées sur la croissance et les changements pouvant survenir dans la municipalité. Le lecteur remarquera que les objectifs sont ce vers quoi tend chaque palier de gouvernement dans une sphère d'activité donnée et que les programmes et les projets représentent des moyens de plus en plus précis pour atteindre ces objectifs.

3.1 OBJECTIFS MUNICIPAUX

Le centre des affaires demeurera le principal quartier commercial de la ville et les nouveaux aménagements qui risquent d'amenuiser le rôle du CDA ne seront pas autorisés. La municipalité favorisera la construction de bâtiments tels que les édifices de l'administration publique, qui étayent la fonction du centre-ville et qui ont un pouvoir attractif.

Le centre-ville ne s'étendra pas beaucoup, mais certaines propriétés seront réaménagées.

La municipalité continuera à aménager des terrains industriels adéquats dans deux zones principales, la zone industrielle sud et la zone située à l'est du quartier industriel central. Un parc réservé à l'industrie légère sera peut-être aménagé près de l'aéroport.

Le réaménagement de toutes les voies ferrées, sauf celles du service des voyageurs, sera entrepris dans le but de libérer des terrains près du centre-ville, d'éliminer les embouteillages et le bruit des trains dans les quartiers résidentiels.

La municipalité favorisera le réaménagement des vieux bâtiments, notamment ceux qui présentent un intérêt historique particulier.

3.2 OBJECTIFS PROVINCIAUX

3.2.1 Objectifs généraux

(a) Objectif: Favoriser le développement social et économique des agglomérations de petite et moyenne taille ainsi que des municipalités régionales de la Saskatchewan.

(b) Objectif: Protéger les richesses naturelles de la province et en assurer l'exploitation rationnelle.

(c) Objectif: Appuyer l'industrie forestière de la province.

3.2.2 Économie

(a) Objectif: Appuyer Prince Albert dans son rôle de noyau du développement économique du Nord de la province.

(b) Objectif: Appuyer l'industrie forestière de la province.

3.2.3 Urbanisation

(a) Objectif: Assurer une offre suffisante de logements de bonne qualité à des prix abordables.

(b) Objectif: Stimuler l'aménagement de meilleurs services et commodités dans la région de Prince Albert dans le but de favoriser le développement économique de la région et d'améliorer la qualité de la vie en milieu urbain.

(c) Objectif: Favoriser la réalisation des objectifs de Prince Albert visant la revitalisation de son quartier central, et ce au moyen d'aide financière et par la localisation stratégique de certaines installations du gouvernement.

(d) Objectif: Localiser et administrer d'autres installations du gouvernement de manière à favoriser la réalisation des objectifs provinciaux et municipaux en matière d'aménagement du territoire.

(e) Objectif: Collaborer à l'entretien et à l'embellissement des rives de la rivière Saskatchewan dans la ville de Prince Albert et dans la région.

3.2.4 Institutions

(a) Objectif: Favoriser la décentralisation des services et des installations des paliers supérieurs de gouvernement.

(b) Objectif: Favoriser l'autonomie financière et décisionnelle des administrations locales.

3.3 OBJECTIFS FÉDÉRAUX

POLITIQUE SUR LA GESTION FONCIÈRE FÉDÉRALE (GFF)

Le gouvernement a pour politique d'administrer les biens immobiliers fédéraux de façon économique et efficiente et de manière à allier la prestation efficace des services gouvernementaux à la réalisation d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux de nature plus générale.

AUTRES OBJECTIFS

Les objectifs suivants de l'Administration fédérale sont tirés principalement du premier rapport annuel du Comité interministériel supérieur des Affaires urbaines et d'autres énoncés de principe de l'Administration fédérale.

A. GÉNÉRAL

(i) Assurer une répartition plus équilibrée de la croissance dans les régions métropolitaines.

(ii) Parvenir à une distribution plus équilibrée des villes et villages en mettant l'accent sur les petites villes, les villes de grandeur moyenne et les villes nouvelles.

(iii) Améliorer l'environnement physique des grands centres urbains.

(iv) Améliorer le climat social dans les grands centres urbains.

(v) Améliorer la qualité des commodités urbaines.

(vi) Encourager l'utilisation plus judicieuse des ressources énergétiques rares.

B. EN RAPPORT AVEC DES PROGRAMMES

(i) Faire en sorte qu'il y ait suffisamment de terrains résidentiels viabilisés.

(ii) Conserver et valoriser les secteurs résidentiels stables où les revenus sont faibles et moyens.

(iii) Favoriser la conservation et la revitalisation des quartiers.

(iv) Participer à l'aménagement et à la rénovation des logements pour les populations rurales et autochtones.

(v) Rehausser la qualité de l'environnement par une meilleure gestion et une meilleure utilisation des ressources.

(vi) Rentabiliser chaque région par le développement économique et social.

(vii) Attirer les capitaux dans des régions qui connaissent une croissance relativement lente.

(viii) développement optimal du transport maritime.

(ix) Sauvegarder le patrimoine du Canada.

(x) Sauvegarder les terrains qui ont une valeur écologique particulière.

(xi) Aider les municipalités à entreprendre un programme de réaménagement des voies ferrées.

(xii) S'assurer que les institutions fédérales ne construisent ni ne subventionnent des projets dans des régions inondables.

4.0 PROPRIÉTÉS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

4.1 CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES

La ville de Prince Albert contient au total quinze propriétés fédérales dont les terrains ont une superficie globale de 1094,57 ha et les bâtiments, des aires de 56 361 m^2.

Trois grands immeubles administratifs contiennent des aires locatives de 4884 m^2 sur une étendue globale de 0,52 ha. Ces locaux sont occupés par la SCP, EIC, AIN, R-C, MPO, CCC, AGR et AAC.

Dans la catégorie des aires opérationnelles, Prince Albert compte le quartier général du détachement de la GRC ainsi qu'un terrain libre sur lequel la SCP prévoit construire un grand établissement postal*. Le bâtiment de la GRC a une superficie locative de 1725 m^2, alors que les deux terrains ont une superficie globale de 1,78 ha.

La seule propriété résidentielle du secteur se compose d'une maison d'une superficie locative de 207 m^2, construite sur un terrain de 0,12 ha.

Ouant aux propriétés à vocation spéciale, le secteur d'étude en compte sept dont les bâtiments ont une superficie locative globale de 4302 m^2 et dont les terrains recouvrent au total 272,38 ha, y compris les 267 ha du champ de tir du MDN. Les autres propriétaires dans cette catégorie sont TC, la GRC et Parcs Canada.

L'aéroport de Prince Albert (TC) et le pénitencier de la Saskatchewan (SCC) sont deux propriétés d'importance particulière. Les installations aéroportuaires de l'Administration fédérale contiennent au total 971 m^2 répartis dans quatre bâtiments; le terrain de l'aéroport recouvre 298,06 ha (dont 30,97 ha appartiennent à l'Administration fédérale). Le pénitencier se compose de plusieurs bâtiments d'une superficie globale de 44 304 m^2, construits sur un terrain de 787 ha.

Le gouvernement fédéral loue présentement les locaux administratifs de 2740,7 m^2 dans la ville de Prince Albert.

---

* Construit en 1983

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

3 km west of Prince Albert
3 km à l'ouest de Prince Albert

OWNER/PROPRIÉTAIRE DOE-PC/EC-PC
CRPI/RIC: 4715064 06 DOE2 14451
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

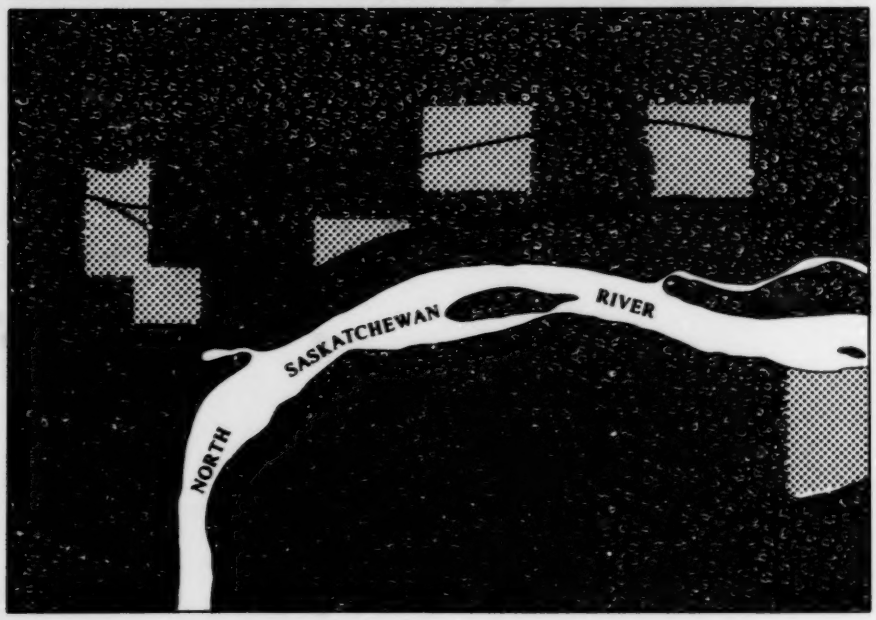

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:50,000

4.2 DESCRIPTION DES PROPRIÉTÉS

4.2.1 EC-PC LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT PETER POND

Emplacement: Sur la rive nord de la rivière Saskatchewan-Nord, à 3 km à l'ouest de Prince Albert.

Terrain: **Superficie:** 0,53 ha
Date d'acquisition: 1953

Construction: **Nombre:** Un monument portant une plaque

RIC: 4715064 06 DOE2 14451

Les lieux historiques sont inclus pour fins d'inventaire seulement.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 2

Saskatchewan Penitentiary
Pénitencier de la Saskatchewan

West edge of Prince Albert
Limite ouest de Prince Albert

OWNER/PROPRIÉTAIRE
CSC/SCC

CRPI/RIC:
4715066 06 PENO 14474

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

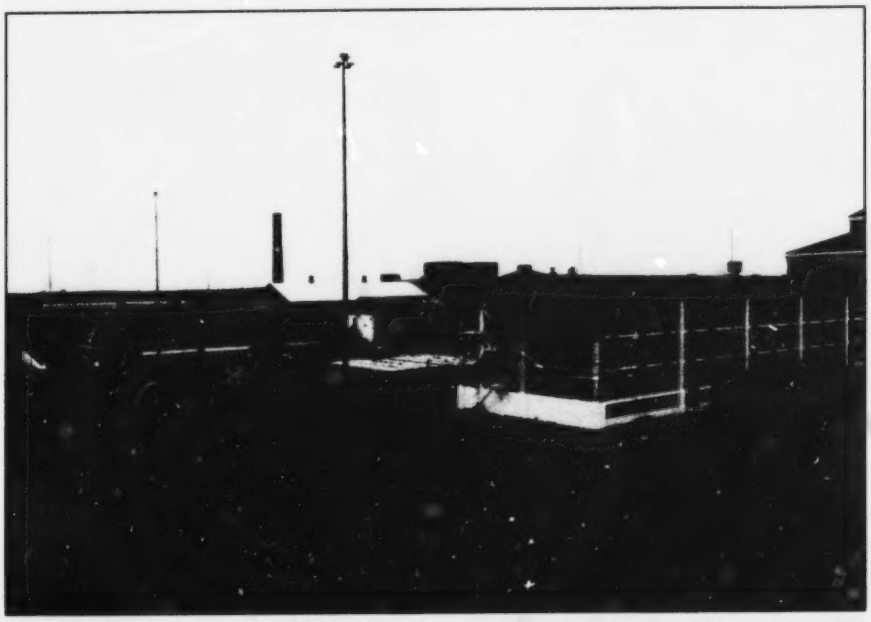

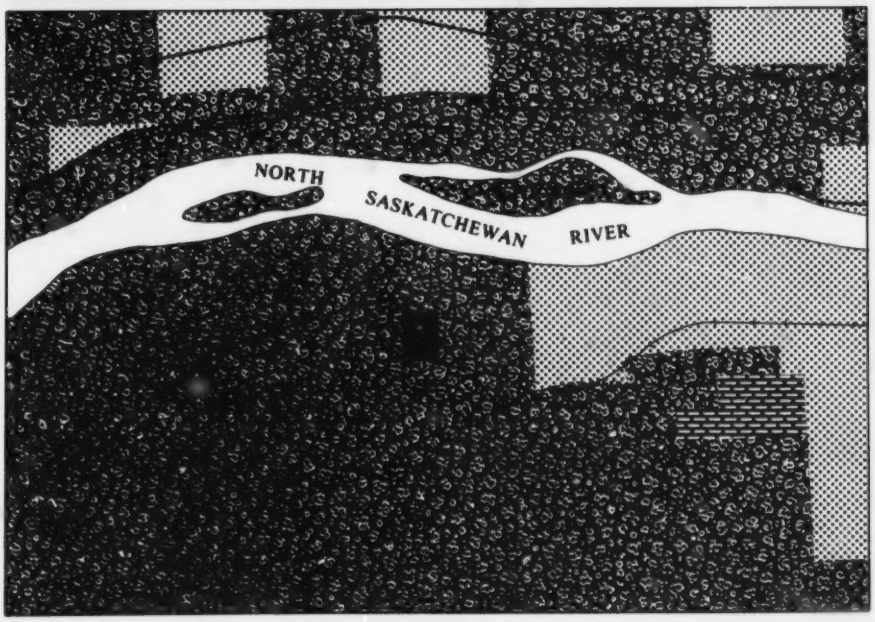

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:50,000

4.2.2 SCC PENITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

Emplacement: À la périphérie ouest de Prince Albert, en bordure de la rive sud de la rivière Saskatchewan-Nord.

Terrain:
Superficie: 787 ha
Date d'acquisition: 1908
Utilisation des terrains avoisinants: habitation, agriculture, espaces libres
Accès: facile par auto, difficile à pied et par autobus
Stationnement: suffisant

Construction:
Nombre: un pénitencier à sécurité maximale et une prison à sécurité minimale
Superficie:
institutions -38 320,73 m^2
administration - 1 491 m^2
opérations - 1 057,67 m^2
Dates de construction: 1910-1912 pénitencier original
État: bon
Patrimoine: à être revu par le BEEFP

RIC: 4715066 06 PENO 14474

Ce vaste terrain est situé en partie dans la ville de Prince Albert ainsi que dans la municipalité rurale du même nom. Il contient deux des cinq pénitenciers (fédéraux et provinciaux) qui sont situés dans la région de Prince Albert.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 3

Prince Albert Airport, Outer Marker Site
Radioborne extérieure de l'aéroport de Prince Albert

North of the Shellbrook Road
Au nord de la route Shellbrook

OWNER/PROPRIÉTAIRE
TC/TC

CRPI/RIC:
4715066 06 MOTO 22620

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

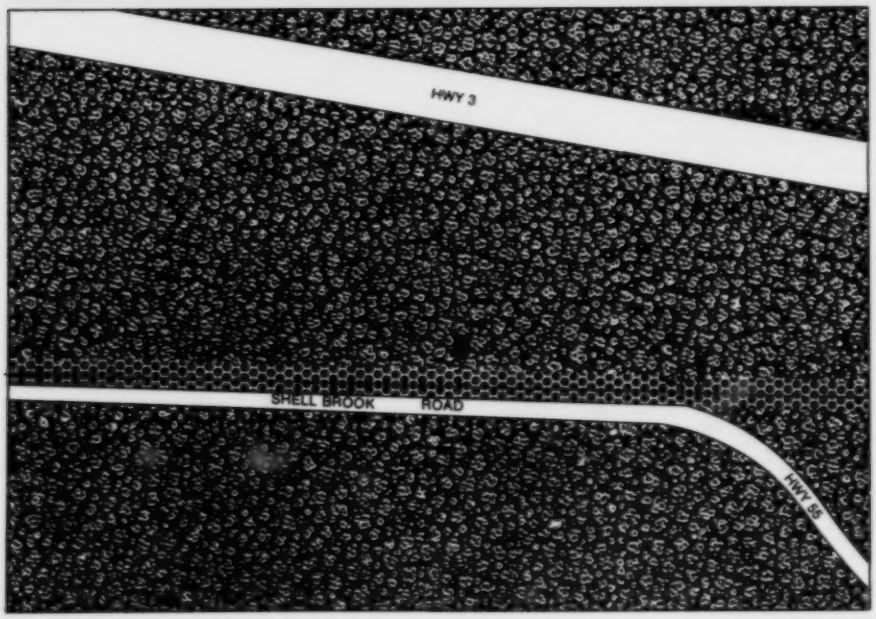

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

4.2.3 TC RADIOBORNE EXTÉRIEURE, AÉROPORT DE PRINCE ALBERT

Emplacement: Partie de NW¼, SEC 7, TP 49, RG 26, W2M, 11e avenue N.-O., au nord du chemin de Shellbrook

Terrain:
Superficie: 0,59 ha
Date d'acquisition: 1979
Zone: conservation
Utilisation des terrains avoisinants: forêt protégée
Accès: facile par auto, difficile à pied et par autobus

Construction:
Nombre: une
Nombre d'étages: un
Date de construction: 1980
Fonction: aide à la navigation aérienne
Superficie: 11 m^2

RIC: 4715066 06 MOTO 22620

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 4

Subdivision Headquarters Building
Quartier général de subdivision

20th Street West and 10th Avenue West
20e Rue ouest et 10e Avenue ouest

OWNER/PROPRIÉTAIRE
RCMP/GRC

CRPI RIC:
4715066 06 RCMO 14476

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

lourde se vend présentement $104 000 l'hectare (1982).

4.2.4 GRC QUARTIER GÉNÉRAL DE LA SOUS-DIVISION

Emplacement: angle de la 20e rue ouest et de la 10e avenue ouest

Terrain:
Superficie: 1,03 ha
Date d'acquisition: 1965
Zone: A2 - petites fermes
Utilisation des terrains avoisinants: institutions, habitations, colline boisée non aménagée
Accès: facile par auto, par autobus et à pied
Stationnement: aires suffisantes, 55 places sur le terrain
Densité bâtie: 75%
Possibilité d'agrandissement: limitée en raison de la pente du terrain

Construction:
Nombre: une
Nombre d'étages: un plus un sous-sol
Superficie: 1725 m^2
Date de construction: 1977
État: bon
Occupant: GRC
Affectation: quartier général sous-divisionnaire

RIC: 4715066 06 RCMO 14476

Cette propriété est située près du sommet de l'escarpement qui s'élève au sud de la vallée de la rivière Saskatchewan-Nord, et elle surplombe le quartier ouest de la ville. L'ancienne résidence d'étudiants d'AIN (4.2.5) entoure le Q.G. à l'est et le sud.

NOTA: Le titre français sur la page précédente devrait être "sous division" et non pas "subdivision".

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 5

Former Prince Albert Student Residence
Ancien résidence pour étudiants

10th Avenue West and 25th Street West
10e Avenue ouest et 25e Rue ouest

OWNER/PROPRIÉTAIRE INA/AIN
CRPI/RIC: 4715066 06 IAN3 14473
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

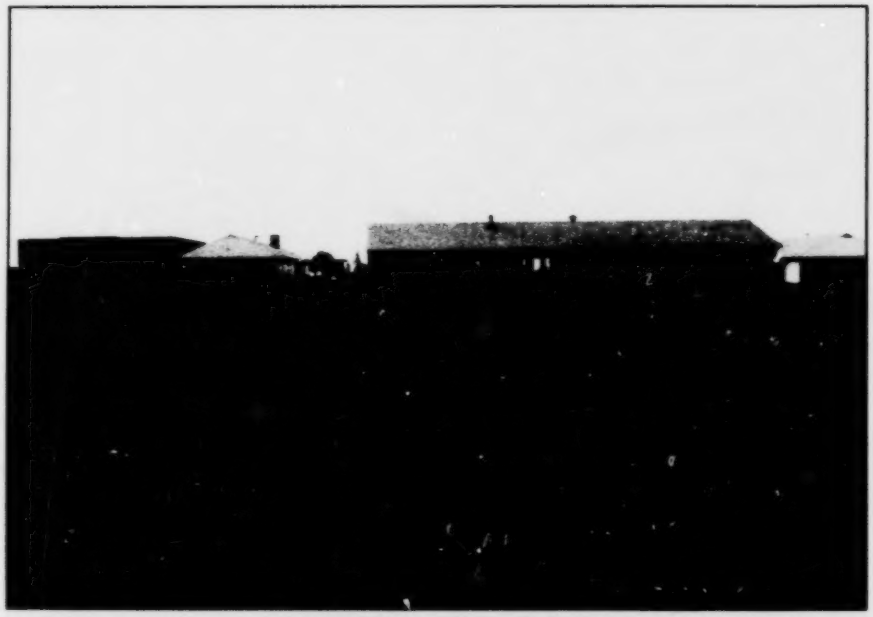

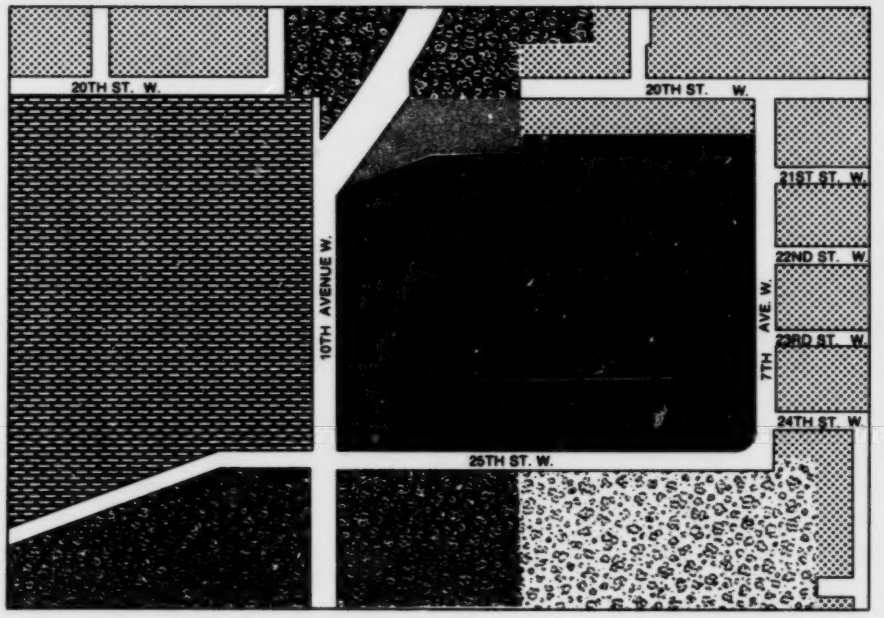

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

Prince Albert et dans la région.

4.2.5 AIN ANCIENNE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS

Emplacement: angle de la 10e avenue ouest et de la 25e rue ouest, périphérie sud-ouest de la zone urbaine

NOTA: La résidence d'étudiants de Prince Albert a été cédée à la bande de Peter Ballantyne en exécution partielle des obligations contractuelles de la Couronne.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

[redacted]

25 km north of Prince Albert City Centre
25 km au nord du centre-ville de Prince Albert

OWNER/PROPRIÉTAIRE
RCMP/GRC

CRPI/RIC:
4715094 06 RCMO 14497

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

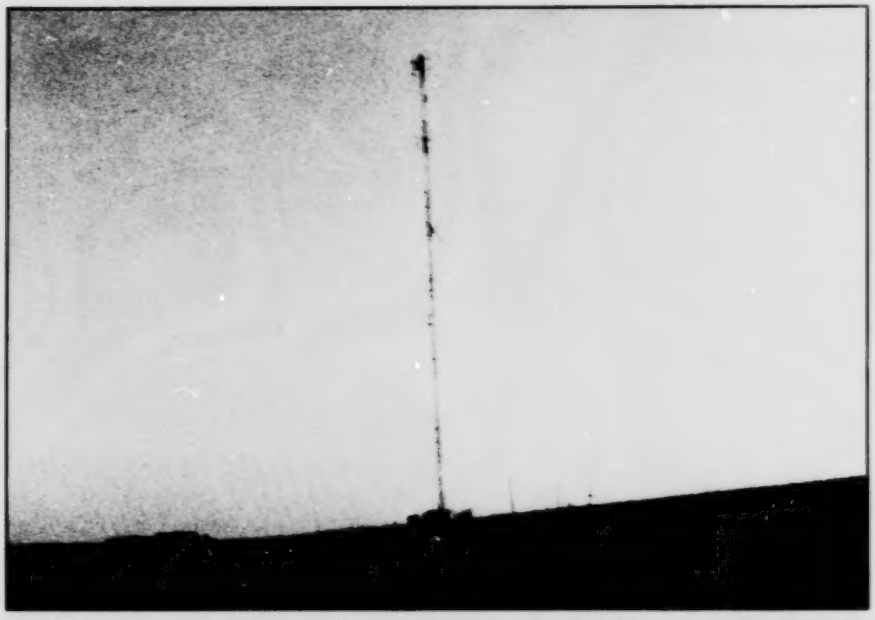

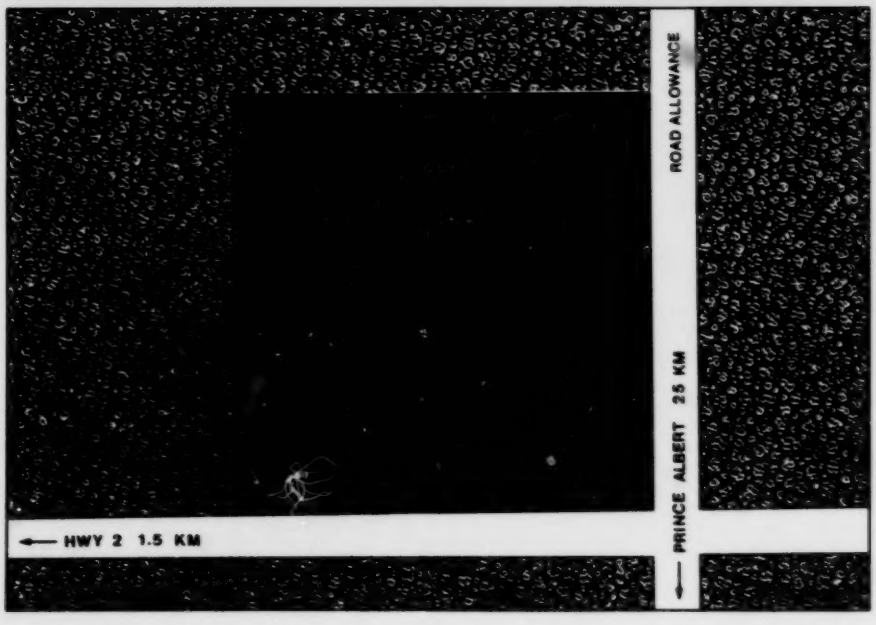

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:3,000

4.2.6 GRC SITE DE RADIO

Emplacement: SE¼, SEC 27, TP 51, RG 26, W2M, 25 km au nord du centre de la ville de Prince Albert

Terrain:
Superficie: 3,36 ha
Date d'acquisition: 1975
Zone: terres agricoles protégées
Utilisation des terrains avoisinants: agriculture
Accès: adéquat par un chemin de terre
Densité bâtie: 1%

Construction:
Nombre: 1 bâtiment ATCO et 1 antenne
Superficie: 19 m^2
Date de construction: 1975
État: bon
Affectation: radiocommunications de la GRC

RIC: 4715094 06 RCMO 14497

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 7

[redacted]

North of Prince Albert along Hwy #2
Au nord de Prince Albert, le long de la route 2

OWNER/PROPRIÉTAIRE
DND/MDN

CRPI/RIC:
4715094 06 DNDO 14493

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

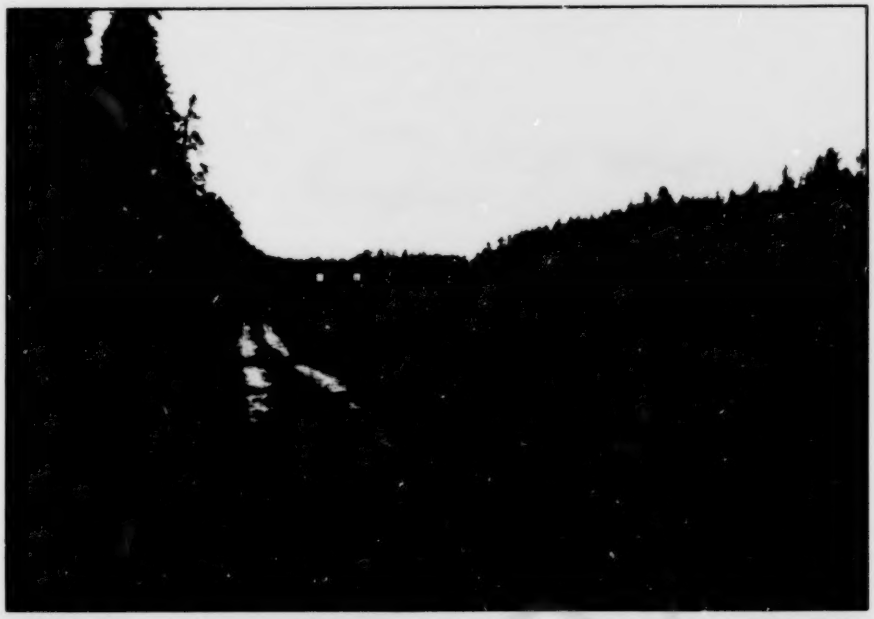

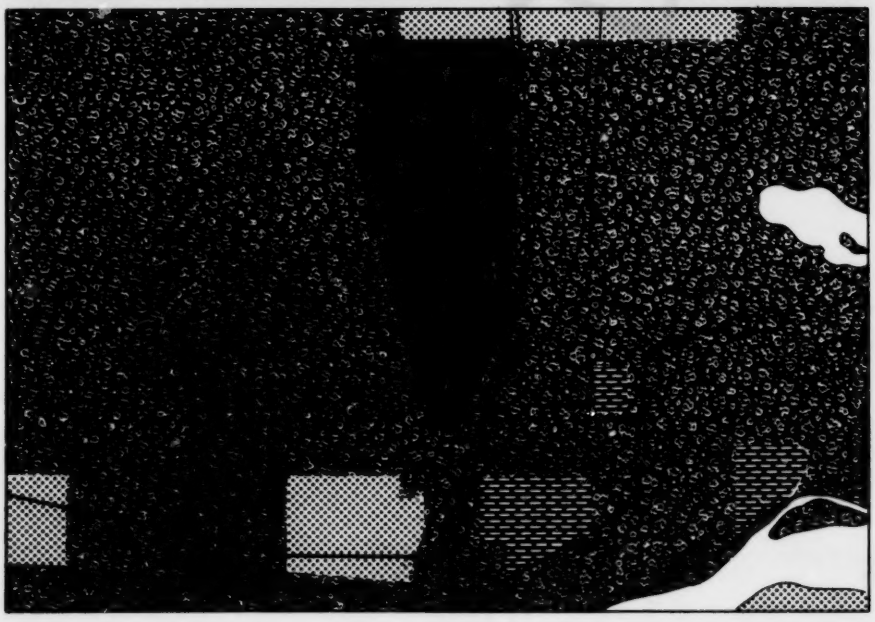

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:50,000

4.2.7 MDN CHAMP DE TIR DE PRINCE ALBERT

Emplacement: Parties des sections 17 & 20, TP 49, RG 26, W2M, juste au nord de Prince Albert, en bordure de la route n^{o} 2.

Terrain:
Superficie: 267 ha
Date d'acquisition: 1932
Utilisation des terrains avoisinants: forêt protégée, habitations, transports
Accès: facile par auto, difficile à pied et par autobus

Construction:
Nombre: une
Superficie: 23 m^2
Date de construction: 1932
État: adéquat
Affectation: remise d'entreposage des cibles
Désignation patrimoine: à être revu par le BEEFP

RIC: 4715094 06 DNDO 14493

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

Central Avenue and 13th Street East
Avenue Central et 13e Rue est

OWNER/PROPRIÉTAIRE PWC/TPC
CRPI RIC: 4715066 06 DPWO 14455
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

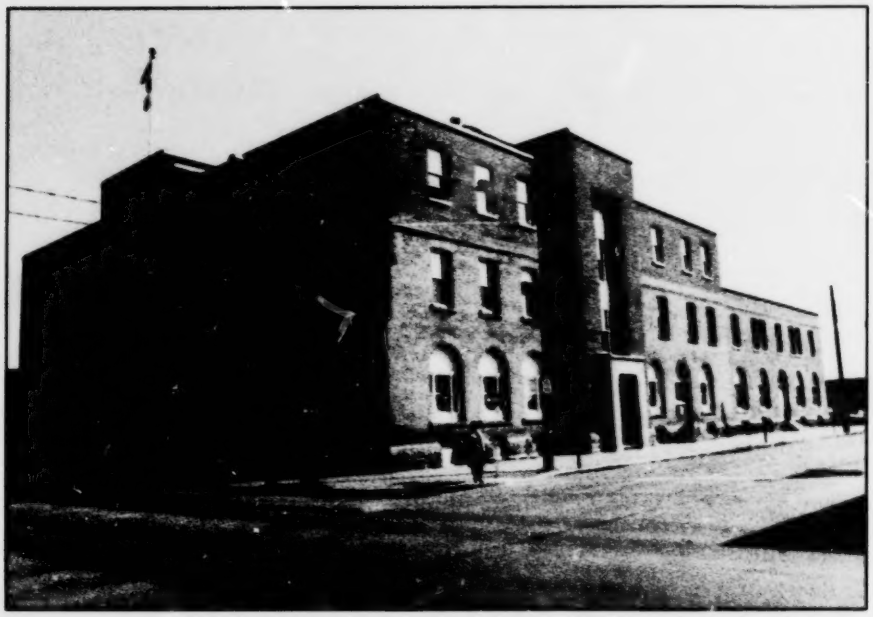

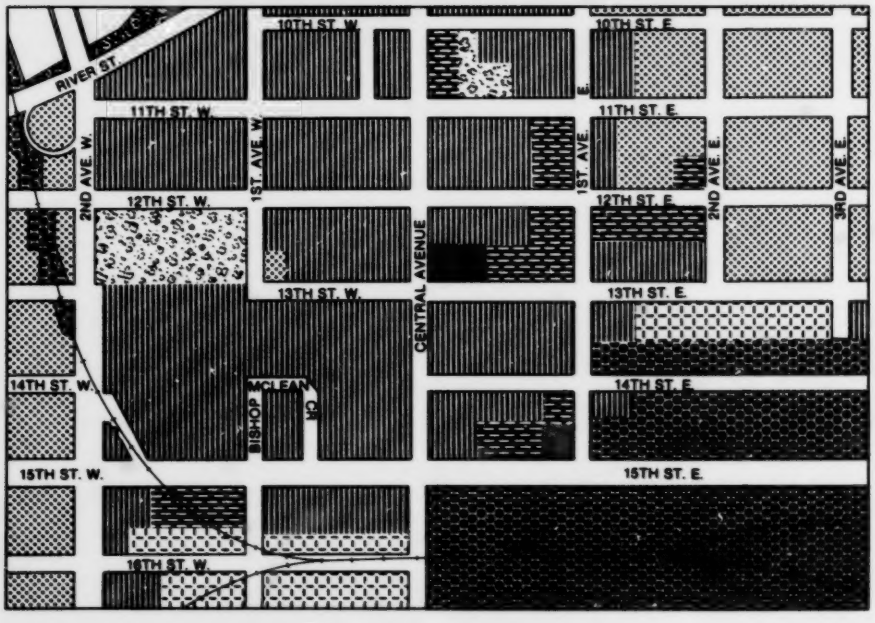

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

4.2.8 TPC IMMEUBLE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Emplacement: angle de l'avenue Central et de la 13e rue est, dans le CDA

Terrain:
Superficie: 0,25 ha
Date d'acquisition: 1898
Zone: C1-C2 commerciale
Utilisation des terrains avoisinants: CDA - commerce
Accès: facile par auto, par autobus et à pied
Densité bâtie: 85%
Stationnement: aires suffisantes sur le terrain attenant

Construction:
Nombre: une
Nombre d'égages: 3 plus un sous-sol
Superficie: brute - 5 425 m^2
locative - 3 833 m^2
Dates de construction: bâtiment original - 1905
rajouts - 1928 à 1950
État: pauvre
Affectation: bureaux et bureau de poste
Occupants: SCP, EIC, AIN et R-C
Désignation patrimoine BEEFP: aucune valeur

RIC: 4715066 06 DPWO 14455

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 9

Former Immigration Building
Ancien immeuble de l'Immigration

1st Avenue East and 15th Street East
1re Avenue est et 15e Rue est

OWNER/PROPRIÉTAIRE
PWC/TPC

CRPI/RIC:
4715066 06 DPWO 14456

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

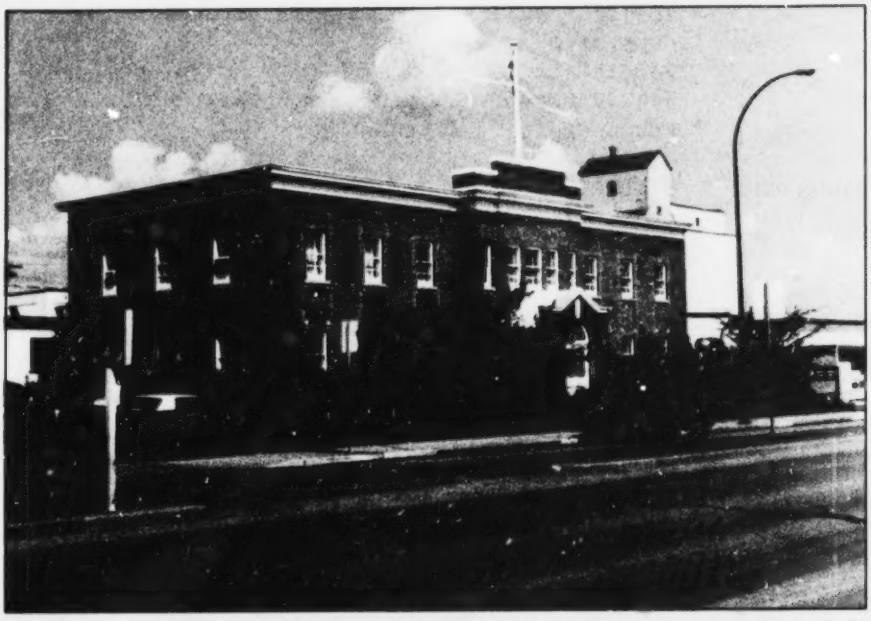

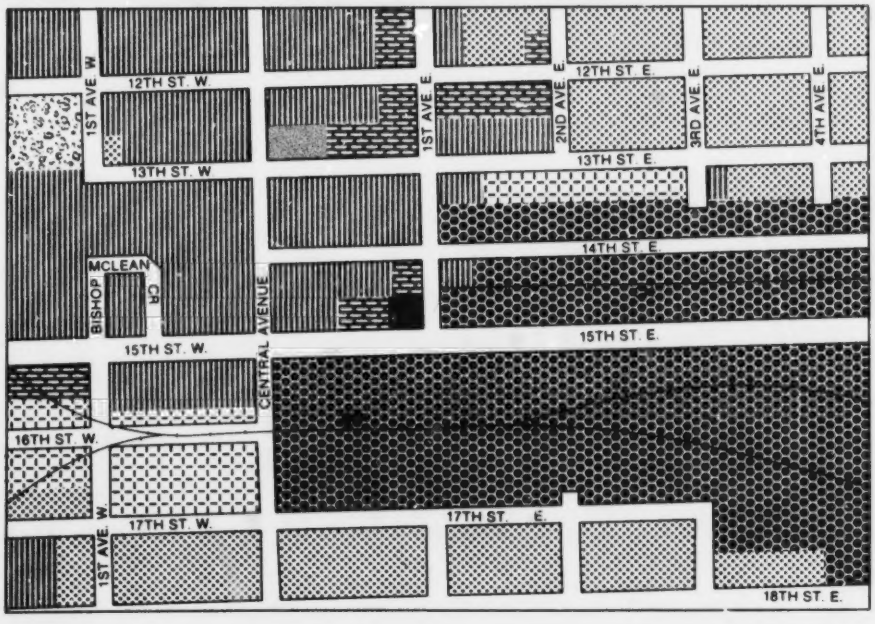

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

4.2.9 TPC ANCIEN IMMEUBLE DE L'IMMIGRATION

Emplacement: angle de la 1ère avenue est et de la 15e rue est dans le CDA

Terrain:
Superficie: 0,12 ha
Date d'acquisition: 1928
Utilisation des terrains avoisinants: institutions, transports
Accès: facile par auto, par autobus et à pied
Stationnement: adéquat, 18 places
Densité bâtie: 30%

Construction:
Nombre: une
Nombre d'étages: deux et un sous-sol
Superficie: brute - 930 m^2
locative - 707 m^2
Dates de construction: bâtiment original - 1928; rajout - 1938
État: adéquat
Occupants: MPO, EIC, CCC, SBSC, AIN
Désignation patrimoine de TPC: entretenir/protéger; à être revu par le BEEFP

RIC: 4715066 06 DPWO 14456

Cette propriété est située à l'angle de deux rues dans la périphérie du CDA. Le bâtiment donne sur la gare ferroviaire et est dans un quartier en réaménagement. Le centre communautaire des autochtones (Native Friendship Centre) est situé au nord de la propriété et la nouvelle caserne d'incendie est à l'ouest; le voisinage compte plusieurs parcs de stationnement non aménagés.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 10

Married Officer's Residence
Résidence familiale pour agents

2120 – 1st Avenue East
2120, 1re Avenue est

OWNER/PROPRIÉTAIRE RCMP/GRC
CRPI/RIC: 4715066 06 RCMO 14475
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

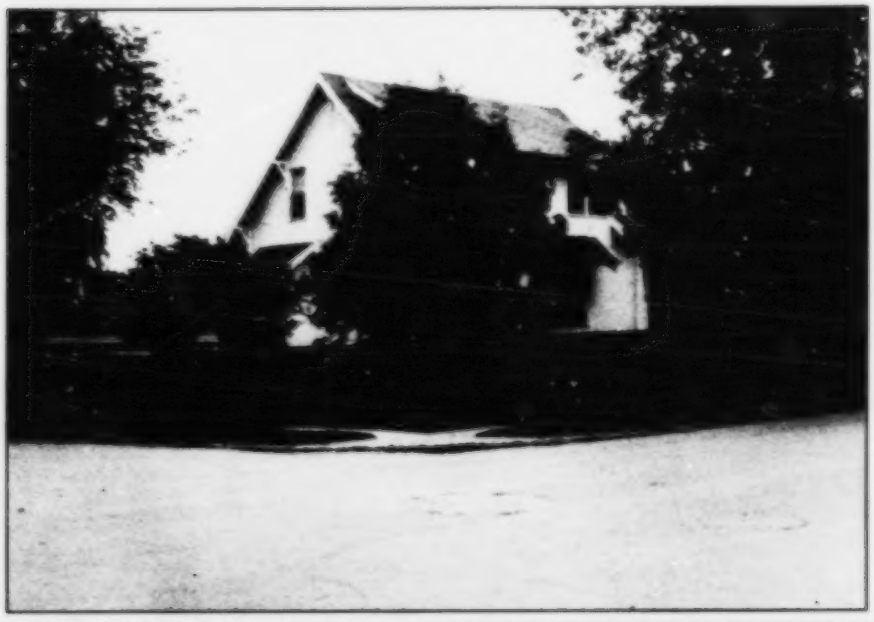

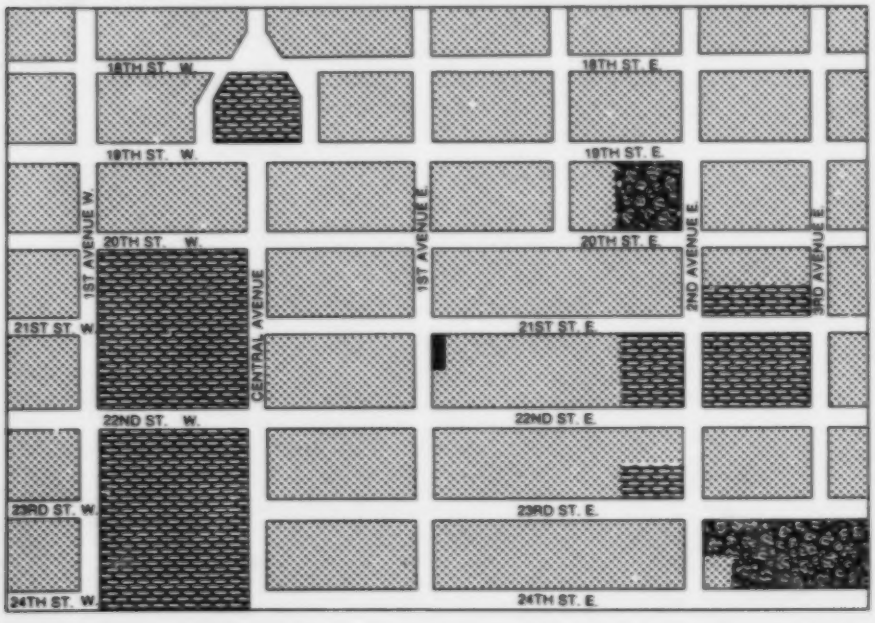

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

4.2.10 GRC RÉSIDENCE FAMILIALE POUR AGENTS

Emplacement: 2120-1ère avenue est, East Hill

Terrain:
Superficie: 0,12 ha
Date d'acquisition: 1954
Zone: R4 résidentielle
Utilisation des terrains avoisinants: habitation
Densité bâtie: 15%

Construction:
Type: maison unifamiliale et garage à une place
Nombre d'étages: 2 et un sous-sol
Superficie: maison - 175 m^2
garage - 32 m^2
Date de construction: 1929
État: bon
Affectation: habitation
Désignation patrimoine: à être revu par le BEEFP

RIC: 4715066 06 RCMO 14475

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 11

Mill Processing Plant Site
Centre de traitement du cuivre

Central Avenue and 38th Street East
Avenue Central et 38e Rue est

OWNER/PROPRIÉTAIRE CPC/SCP
CRPI/RIC: 4715066 06 DPWO 22215
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

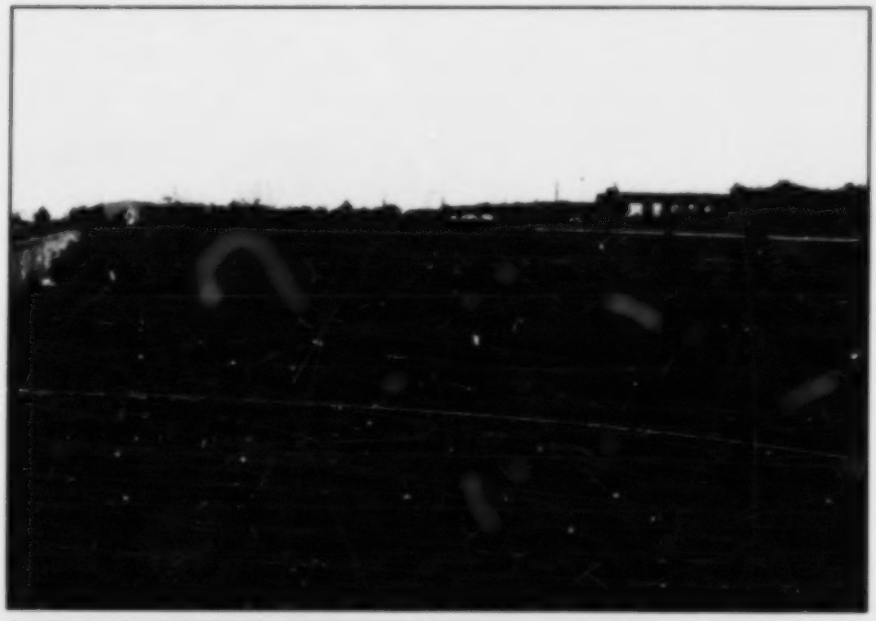

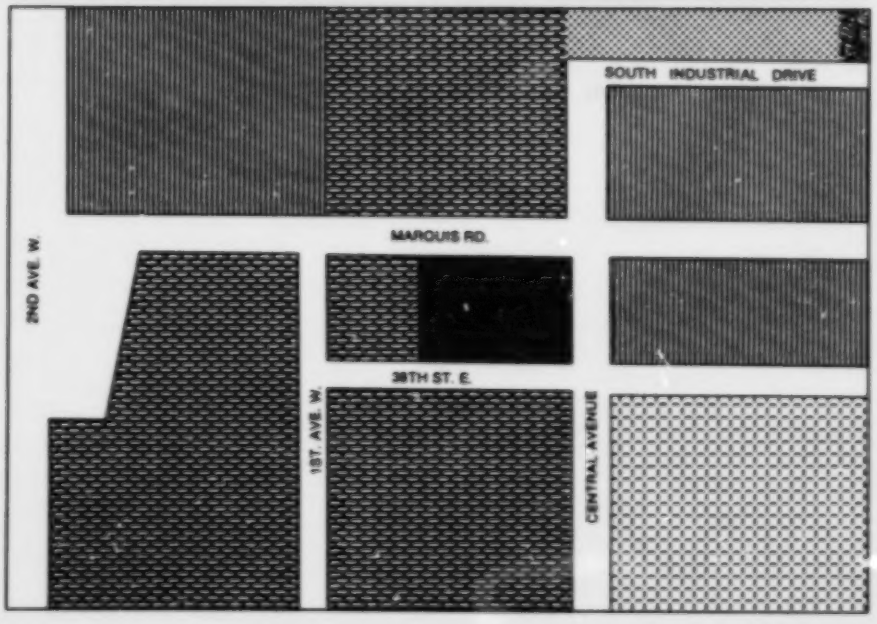

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE: 1:4,800

4.2.11 SCP CENTRE DE TRAITEMENT DU COURRIER

Emplacement: angle de l'avenue Central et de la 38e rue est, dans la zone industrielle sud, à 2,5 km au sud du centre de la ville

Terrain:
Superficie: 0,75 ha
Date d'acquisition: 1979
Zone: M3 industrielle périphérique
Utilisation des terrains avoisinants: industrie légère, institutions

Construction:
Nombre: un bâtiment en construction
Superficie: 1 858 m^2
Étages: 1
Date de construction: 1982
Affectation: traitement du courrier

RIC: 4715066 06 DPWO 22215

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 12

Old Land Titles Building
Ancien édifice d'enregistrement des biens-fonds

12th Street East at 4th Avenue East
12e Rue est et 4e Avenue est

OWNER/PROPRIÉTAIRE
PWC/TPC

CRPI/RIC:
4715066 06 DPWO 14458

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

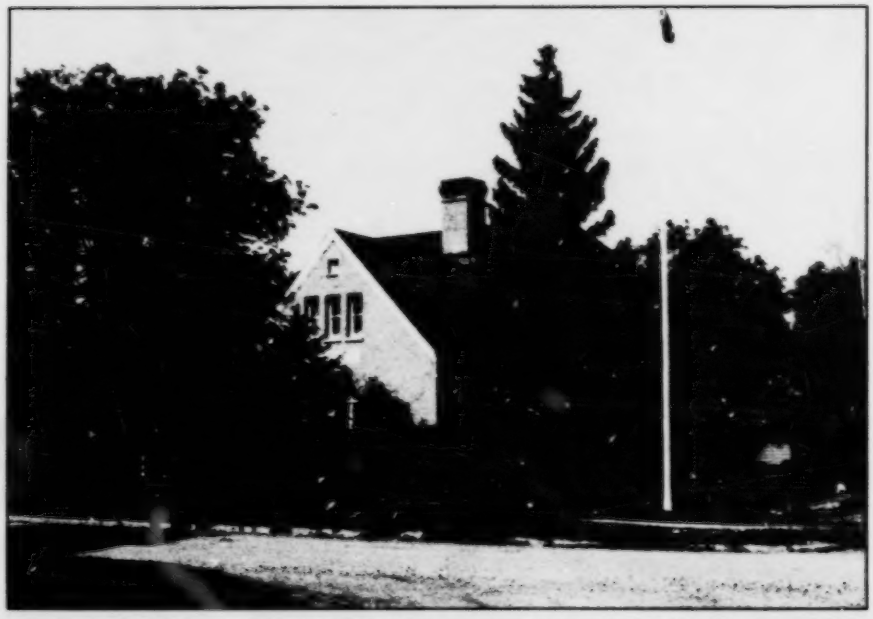

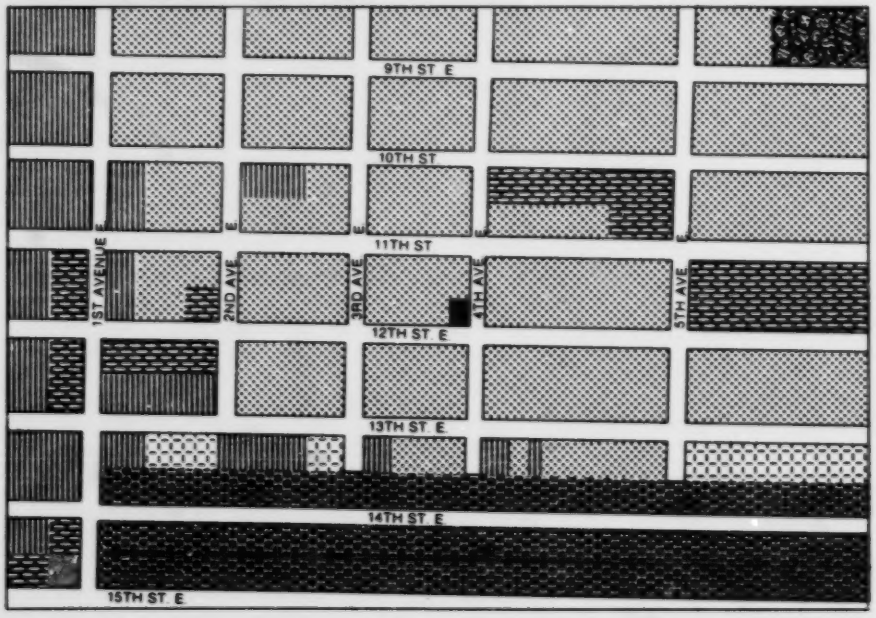

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

4.2.12 TPC ANCIEN ÉDIFICE D'ENREGISTREMENT DES BIENS-FONDS

Emplacement: angle de la 12e rue est et de la 4e avenue est, quartier résidentiel, trois rues à l'est du centre de la ville

Terrain:
Superficie: 0,15 ha
Date d'acquisition: 1892
Zone: R4 résidentielle (bâtiments multifamiliaux)
Utilisation des terrains avoisinants: habitation
Accès: facile à pied et par auto
Stationnement: suffisant, 8 places sur le terrain
Densité bâtie: 30%

Construction:
Nombre: une
Nombre d'étages: deux
Superficie: brute - 497 m^2
locative - 344 m^2
Date de construction: 1892
État: adéquat
Affectation: bureaux
Occupants: AGR et AAC
Désignation patrimoine de TPC: protéger; à être revu par le BEEFP

RIC: 4715066 06 DPWO 14458

Cet immeuble est un des plus vieux bâtiments de la ville. À l'origine, il servait à l'enregistrement des concessions de terrain accordées aux colons dans la région de Prince Albert avant que la Saskatchewan ne soit constituée en province.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted] 13

10th Street East and 8th Avenue East
10e Rue est et 8e Avenue est

OWNER/PROPRIÉTAIRE DND/MDN
CRPI/RIC: 4715066 06 DNDO 14453
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

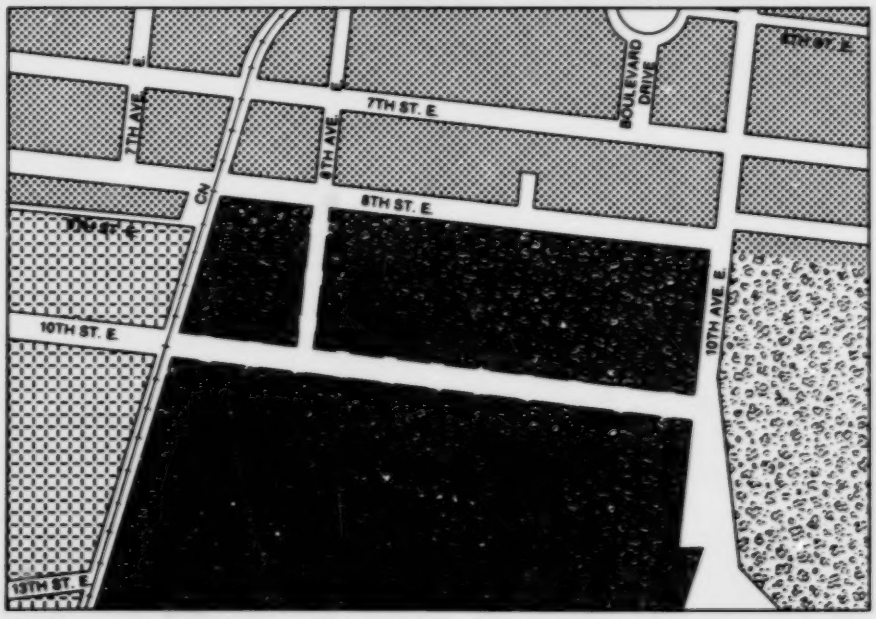

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:7,868

4.2.13 MDN MANÈGE MILITAIRE DE PRINCE ALBERT

Emplacement: angle de la 10e rue est et de la 8e avenue est, terrain d'exposition

Terrain:
Superficie: 0,40 ha
Date d'acquisition: 1913
Zone: institutionnelle
Accès: facile par auto, par autobus et à pied
Stationnement: aucun sur place, terrain loué de 0,09 ha

Construction:
Nombre: un manège militaire en brique
Superficie: 4 140 m^2
Date de construction: 1914
État: bon
Affectation: instruction de la milice
Désignation patrimoine: à être revu par le BEEFP

RIC: 4715066 06 DNDO 14453

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 14

[redacted]

West of the Prince Albert Airport
A l'ouest de l'aéroport de Prince Albert

OWNER / PROPRIÉTAIRE TC/TC
CRPI / RIC: 4715064 06 MOTO 22237
STUDY YEAR / ANNÉE D'ÉTUDE 1982

photo not available/photographie non disponible

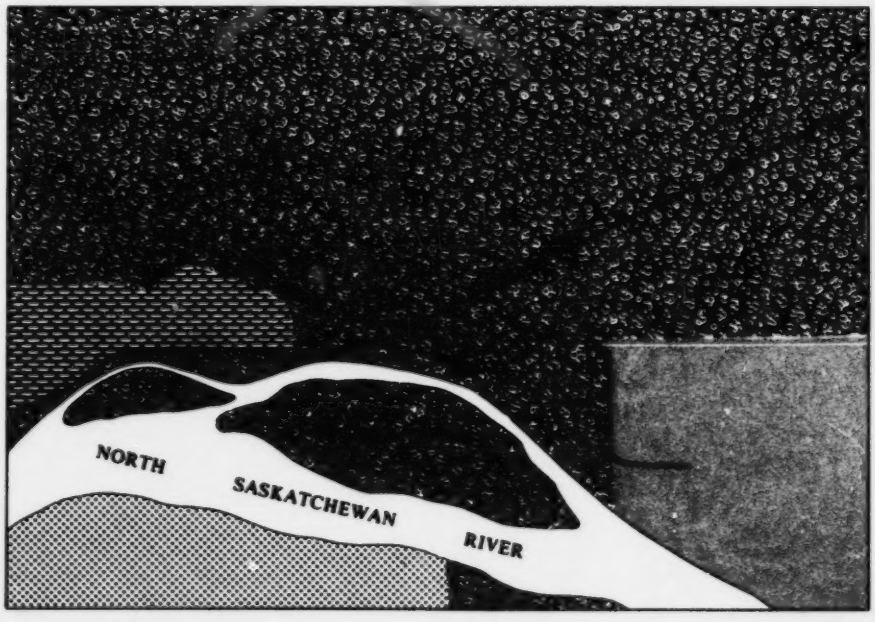

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:11,428

4.2.14 TC RADIOBORNE INTERMÉDIAIRE, AÉROPORT DE PRINCE ALBERT

Emplacement: Partie de NW¼, SEC 17, TP 49, RG 26, W2M, à l'ouest de l'aéroport de Prince Albert

Terrain:
Superficie: 0,62 ha
Date d'acquisition: 1979
Zone: agricole
Utilisation des terrains avoisinants: agriculture
Accès: facile par auto, difficile à pied et par autobus

Construction:
Nombre: une
Superficie: 11 m^2
Nombre d'étages: un
Date de construction: 1980
Affectation: aide à la navigation aérienne

RIC: 4715064 06 MOTO 22237

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 15

Prince Albert Airport
Aéroport de Prince Albert

North of the North Saskatchewan River
Au nord de la rivière Saskatchewan — Nord

OWNER/PROPRIÉTAIRE
TC/TC

CRPI RIC:
4715079 06 MOTO 14496

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

photo not available/photographie non disponible

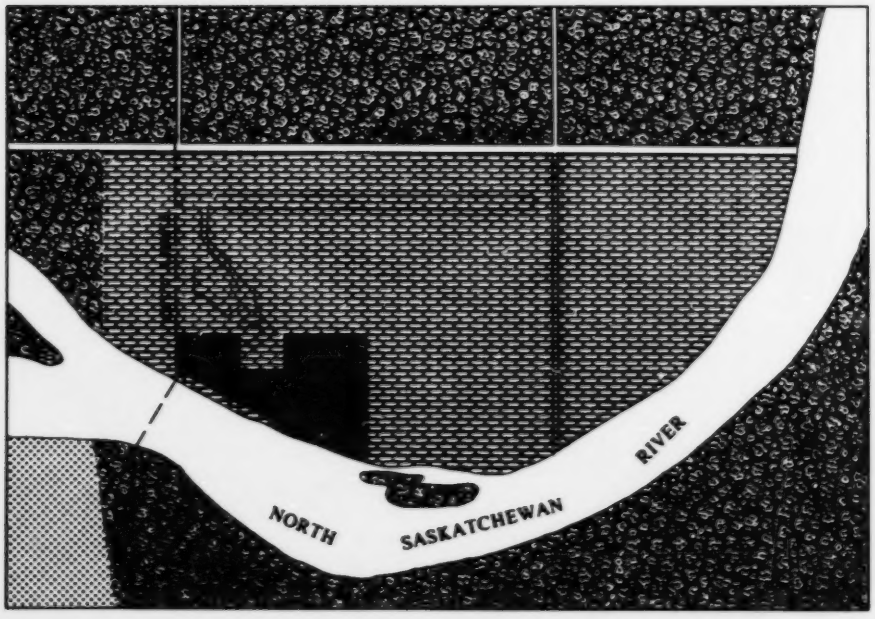

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:30,000

4.2.15 TC AÉROPORT DE PRINCE ALBERT

Emplacement: Parties de SEC 12, TP 49, RG 26, W2M, Prince Albert

Terrain:
Superficie: 30,97 ha (appartenant à l'Administration fédérale)
Dates d'acquisition: 1940, 1979
Densité bâtie: 1%
Stationnement: environ 50 places
Accès: facile par auto, difficile à pied et par autobus
Utilisation des terrains avoisinants: habitation, espaces libres

Construction:
Nombre: 4 (appartenant à l'Administration fédérale)
Affectation: entretien, opérations
Occupant: Ville de Prince Albert
Superficie: 971 m^2
Nombre d'étages: un ou deux
Date de construction: 1961 et 1979

RIC: 4715079 06 MOTO 14496

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 16

Prince Albert Airport, Back Azm Marker Site
Radiobalise d'alignement arrière de l'aéroport de Prince Albert

8 km east of Prince Albert Airport
8 km à l'est de l'aéroport de Prince Albert

OWNER/PROPRIÉTAIRE
TC/TC

CRPI/RIC:
4715064 06 MOTO 22236

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

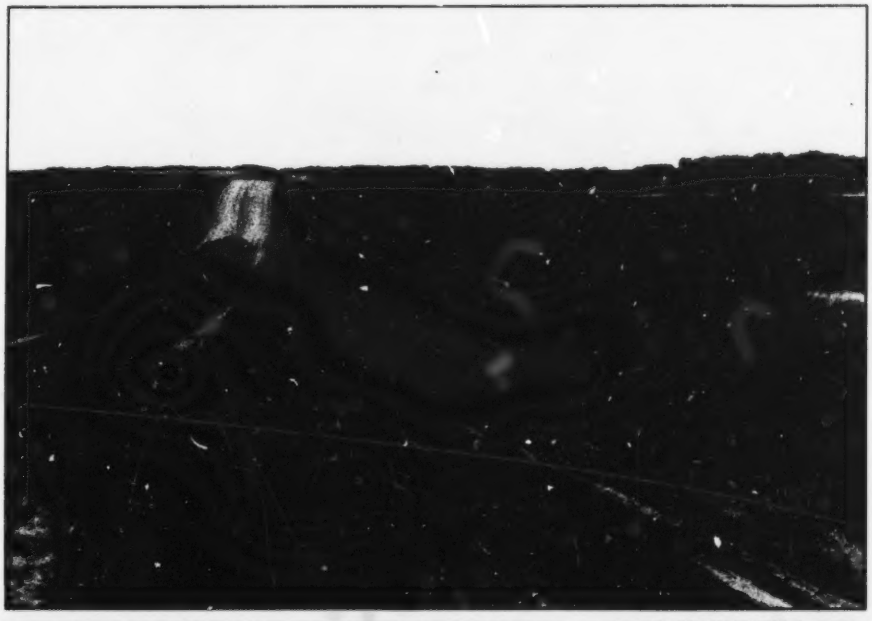

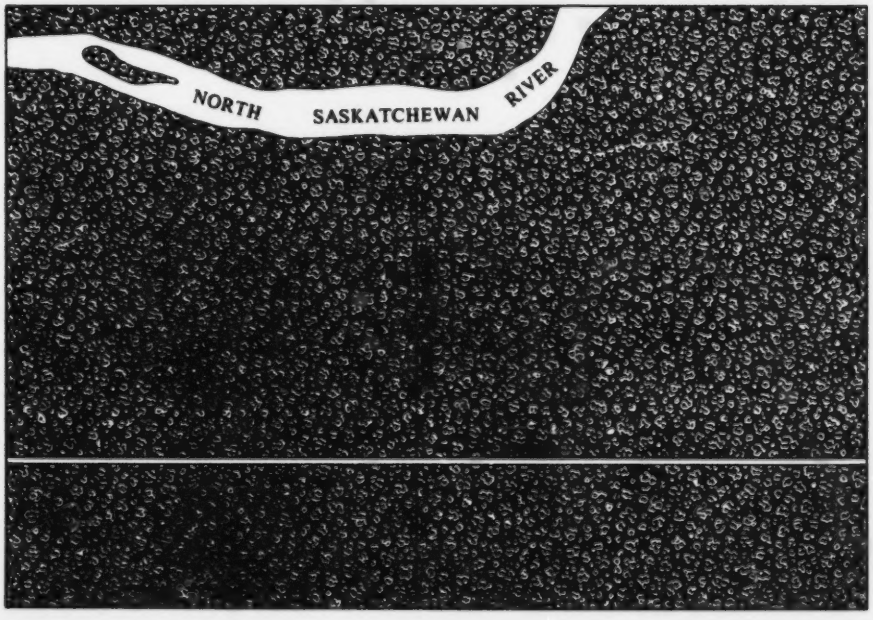

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE/ÉCHELLE 1:72,400

4.2.16 TC RADIOBORNE ALIGNEMENT ARRIÈRE, AÉROPORT DE PRINCE ALBERT

Emplacement: SEC 25, TP 48, RG 25, à 8 km à l'est de l'aéroport de Prince Albert

Terrain:
Superficie: 0,81 ha
Date d'acquisition: 1979
Zone: terres agricoles protégées
Utilisation des terrains avoisinants: agriculture
Accès: facile par auto, difficile à pied et par autobus

Construction:
Nombre: une
Superficie: 11 m^2
Affectation: aide à la navigation aérienne

RIC: 4715064 06 MOTO 22236

ANNEXE "A"

GLOSSAIRE DE TERMES

Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale (BEEFP): Organisme consultatif interministériel chargé d'identifier et d'évaluer les édifices du patrimoine (d'au moins 40 ans) qui relèvent du gouvernement fédéral ainsi que de contrôler leur conservation et leur utilisation à long terme. Les deux catégories sont:

> **Édifice classé:** - édifice fédéral qui, d'après le gouvernement du Canada, possède la plus haute valeur patrimoniale.
>
> **Édifice reconnu:** - édifice fédéral qui, d'après le gouvernement du Canada, possède une valeur patrimoniale de deuxième importance.

Durée économique - La durée économique d'un bien-fonds est la période estimative durant laquelle il est prévu qu'un bien pourra être utilisé avec profit. Il s'agit de la période pendant laquelle le bien offrira une rentabilité supérieure au loyer économique attribuable au terrain. Cette période ne peut jamais dépasser la durée de vie des bâtiments et elle est généralement plus courte.

Excédentaire - N'est plus utilisé par un ministère. Voir procédures pour propriété excédentaire.

GFF - Gestion foncière fédérale: Le principe fondamental de cette politique sur la Gestion foncière est que les ministères devraient planifier l'acquisition, l'utilisation et la disposition des propriétés foncières fédérales de façon à allier la prestation efficace des services gouvernementaux à la réalisation d'objectifs sociaux, économiques et d'environnement de nature plus générale.

Superficie brute - Superficie d'un bâtiment mesurée des surfaces extérieures d'un mur au mur opposé, à chaque étage sans déduction pour les ouvertures. Lorsque le bâtiment comporte des balcons ou des mezzanines, leur superficie réelle est mesurée et rajoutée.

Désignation patrimoine - La politique de TPC*. Cette politique stipule que tous les bâtiments construits avant 1945 sont considérés comme faisant partie du patrimoine à moins d'être désignés autrement. Les quatre (4) désignations sont:

> "**Important** - Demande une attention toute particulière. Il faut dans ce cas prendre des mesures immédiates pour s'en occuper comme il convient. Les extérieurs doivent être restaurés ou conservés conformément à une norme d'architecture. Il se peut que l'intérieur soit à conserver ou même à refaire. On ne peut y ajouter des annexes dans la plupart des cas.

---

* Est maintenant remplacée par la nouvelle politique sur le patrimoine (BEEFP).

"Protéger" - S'applique aux bâtiments qui pouvaient nous être très utiles s'ils étaient rénovés. L'extérieur doit être entretenu ou rénové. La plupart du temps on peut changer l'aménagement à l'intérieur sans difficulté. On peut leur ajouter des annexes mais avec précaution.

"Entretenir" - Ceux qui n'ont besoin d'aucun traitement spécial sauf l'entretien normal. C'est une catégorie regroupant les bâtiments qui peuvent ou non avec le temps avoir une importance plus importante dans leur milieu.

"De peu d'importance" - N'ont à peu près pas de valeur historique ou sociale.

Propriété - Réfère généralement aux terrain et édifice.

Espace non habitable - Espace qui, pour une raison d'aménagement ou de condition, ne peut être utilisé pour satisfaire les besoins du client.

Superficie locative - Aire située en deçà des murs extérieurs calculée de la face interne d'un mur extérieur à la face interne du mur extérieur opposé, sauf si le mur extérieur comporte plus de 50 pour cent de verre. Dans ce cas, la surface est calculée en partant de la face interne du mur en verre à la face interne du mur ou paroi de verre opposé. Cette aire comprend les piliers et les structures nécessaires au soutien du bâtiment mais exclut les aires de services du bâtiment.

Procédure pour une propriété excédentaire - Quand un ministère fédéral ou une agence n'a plus besoin d'une propriété (terrain amélioré ou non, y inclus les lots d'eau), il complète un "Avis de propriété excédentaire" que TPC fait circuler parmi les autres ministères. Si un autre ministère a exprimé de l'intérêt envers la propriété, ce fait est pris en considération par TPC en préparant sa recommandation au CCCT/GFF pour la cession de la propriété à un autre ministère ou agence fédérale. S'il n'y a aucun intérêt de la part du fédéral, la propriété peut être déclarée excédentaire, sa disposition s'effectuant sous les termes de la Loi sur les Biens surplus de la Couronne. Si la propriété est classée excédentaire aux besoins fédéraux, on suit les directives émises par les Services de l'immobilier concernant la disposition. Ces directives établissent l'ordre de priorité de la disposition et les termes de la vente (par exemple: provincial, municipal, adjudication publique, etc.) ou du bail. Les constructions (sans terrain) jugées excédentaires aux exigences fédérales sont simplement déclarées excédentaires sous les termes de la Loi sur les Biens surplus de la Couronne et ne nécessitent pas une revue du CCCT/GFF.

Superficie utilisable - Aire située en deçà des murs extérieurs, mesurée et calculée de la même façon que la superficie locative mais excluant les secteurs auxiliaires desservant la totalité de l'étage ou du bâtiment.

ANNEXE "B"

ABRÉVIATIONS

Abréviations des ministères et agences

AAC	Ministère des Affaires des anciens combattants
AGR	Agriculture Canada
AIN	Affaires indiennes et du Nord
CCC	Consommations et corporations Canada
CN	Canadien National
EC (PC)	Ministère de l'Environnement (Parcs Canada)
GRC	Gendarmerie royale du Canada
MDN	Ministère de la Défense nationale
R-C	Radio-Canada
SBSC	Santé et Bien-être social Canada
SCC	Services correctionnels canadien
SCP	Société canadienne des Postes
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
TC	Transports Canada
TPC	Travaux publics Canada

Abréviations générales

BEEFP	Bureau d'Examen des Edifices Fédéraux à Valeur Patrimoniale
CDA	Centre des affaires
CCCT/GFF	Comité consultatif du Conseil du Trésor sur la Gestion foncière fédérale, sous la direction d'un représentant du Secrétariat du Conseil du Trésor et qui inclut à titre de membre permanent des représentants d'EC, TPC et SCHL.
RIC	Répertoire immobilier central - inventaire de l'immobilier fédéral

ANNEXE "C"

DOSSIERS URBAINS PUBLIÉS

Terre-Neuve

St. John's

Ile-du-Prince-Edouard

Charlottetown

Nouvelle-Ecosse

Halifax-Darmouth
Sydney

Nouveau-Brunswick

Frédéricton
Saint-Jean
Moncton

Québec

Bas Saint-Laurent
Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine
Granby
Haut-Saguenay
Lac Saint-Jean
Communauté urbaine de Québec
Ile de Mtl/Laval/Longueuil
Sorel
Saint-Hyacinthe
Valleyfield

Ontario

Cornwall
Corridor Gananoque-Morrisburg
Guelph
Hamilton
Kingston
Kitchener-Waterloo
London
Mississauga
North Bay
Oakville
Peterborough
Région de Niagara
Municipalité régionale de Waterloo
Municipalité régionale de Peel
Sault Ste-Marie
Sudbury
Thunder Bay
Timmins
Toronto métropolitain
Windsor

Manitoba

Winnipeg

Saskatchewan

Saskatoon
Régina

Alberta

Edmonton

Colombie-Britannique

Fraser Valley
Les Kootenays
Région de l'Okanagan
Vancouver (carte seulement)
Ile de Vancouver
Victoria

Yukon

Whitehorse

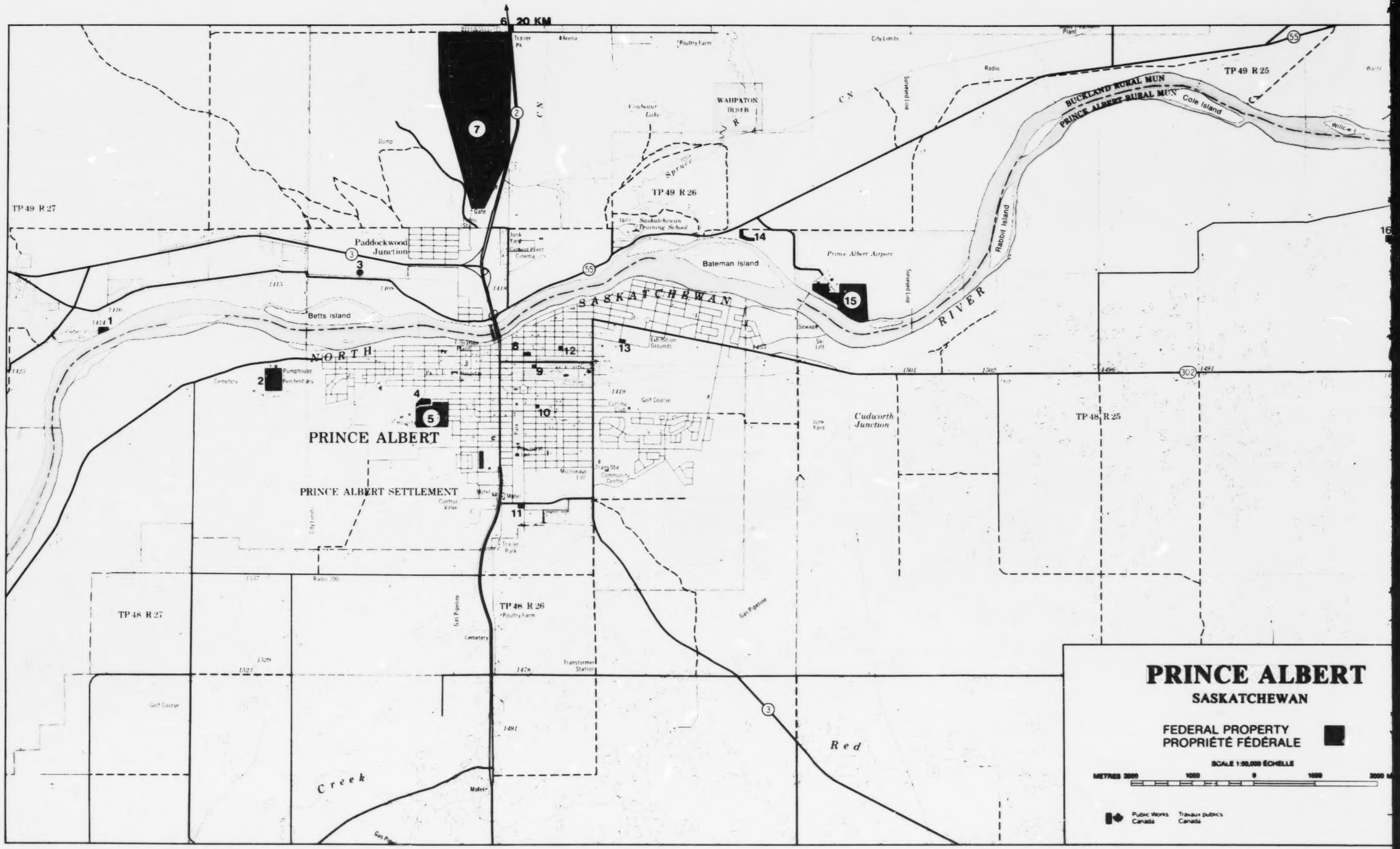
6 20 KM
7
2
CN
Trailer Pk
Arena
Poultry Farm
City Limits
Radio
TP 49 R 25
BUCKLAND RURAL MUN
PRINCE ALBERT RURAL MUN
Cole Island
WAHPATON IR94B
Codbear Lake
Dump
Spruce
TP 49 R 26
TP 49 R 27
Gate
Saskatchewan Training School
Paddockwood Junction
3
14
Bateman Island
Prince Albert Airport
Surveyed Line
Rabbit Island
15
SASKATCHEWAN
RIVER
Betts Island
NORTH
Pumphouse
Penitentiary
Exhibition Grounds
Sewage
Sk. Ltd.
1501
1502
1496
1491
302
8
12
13
9
4
5
10
Golf Course
Cuduorth Junction
TP 48 R 25
PRINCE ALBERT
1
PRINCE ALBERT SETTLEMENT
Motel
11
Trailer Park
Radio 700
TP 48 R 27
TP 48 R 26
Poultry Farm
Gas Pipeline
Cemetery
Transformer Station
1491
Creek
Red
PRINCE ALBERT
SASKATCHEWAN
FEDERAL PROPERTY
PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE
SCALE 1:50,000 ÉCHELLE
METRES 2000 1000 0 1000 2000
Public Works Canada
Travaux publics Canada

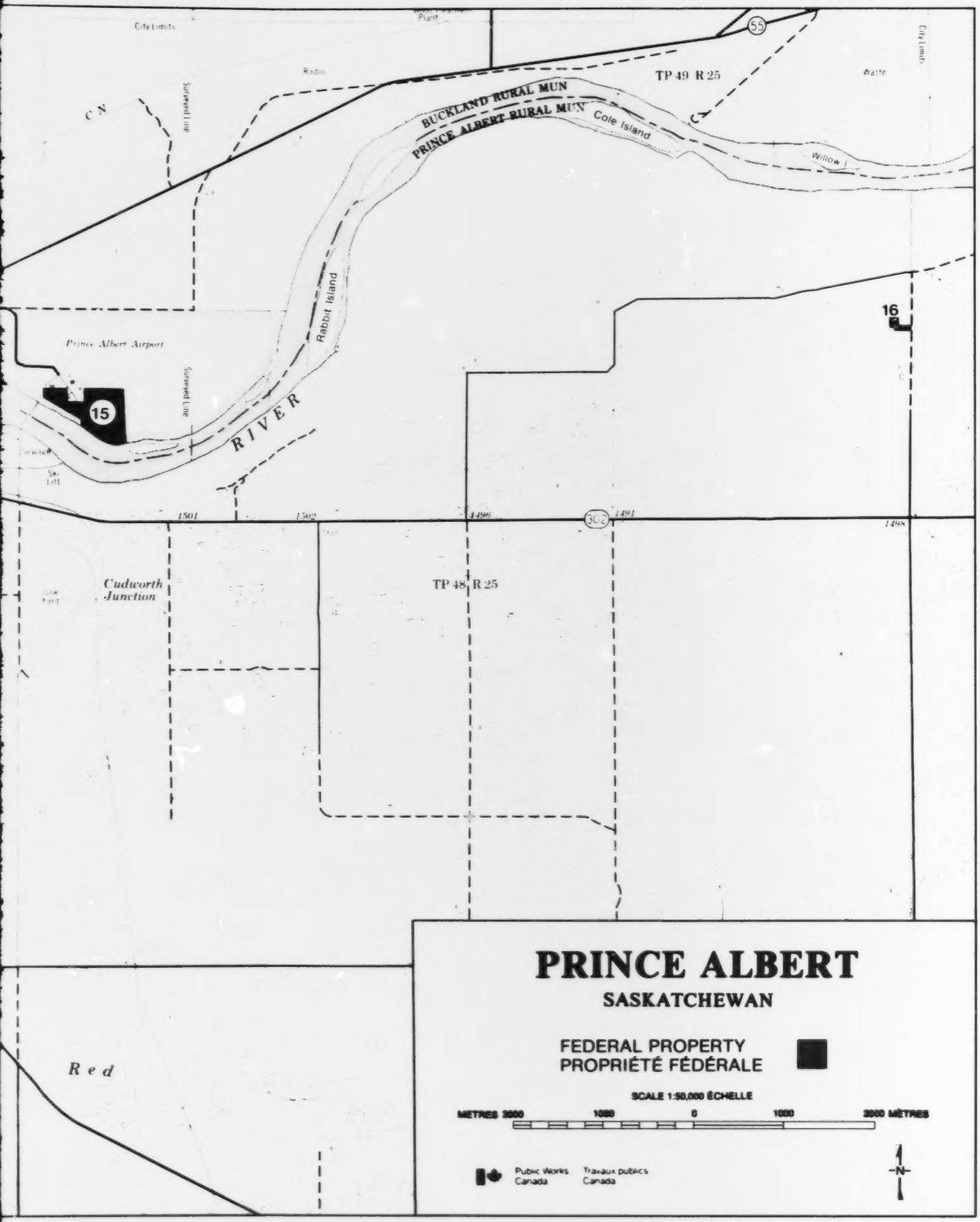
City Limits
Plant
55
Radio
TP 49 R 25
Waste
City Limits
C N
Survey Line
BUCKLAND RURAL MUN
PRINCE ALBERT RURAL MUN
Cole Island
Willow I
Rabbit Island
16
Prince Albert Airport
15
Survey Line
RIVER
Ski Hill
1501
1502
1496
302
1491
1498
Cudworth Junction
TP 48 R 25
Red
PRINCE ALBERT
SASKATCHEWAN
FEDERAL PROPERTY
PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE
SCALE 1:50,000 ÉCHELLE
METRES 2000 1000 0 1000 2000 METRES
Public Works Canada
Travaux publics Canada
N

LÉGENDE DES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES

PRINCE ALBERT, SASKATCHEWAN

	Owner Designation and Title Propriétaire et titre		Address Adresse	Site Area (ha) Superficie (ha)
1.	DOE-PC EC-PC	Peter Pond Fort National Historic Site Lieu historique national du Fort Peter Pond	3 km west of Prince Albert 3 km à l'ouest de Prince Albert	0.53
2.	CSC SCC	Saskatchewan Penitentiary Pénitencier de la Saskatchewan	West edge of Prince Albert Limite ouest de Prince Albert	787.
3.	TC TC	Prince Albert Airport, Outer Marker Site Radioborne extérieure de l'aéroport de Prince Albert	North of the Shellbrook Road Au nord de la route Shellbrook	0.59
4.	RCMP GRC	Subdivision Headquarters Building Quartier général de subdivision	20th Street West and 10th Avenue West 20e Rue ouest et 10e Avenue ouest	1.03
5.	INA AIN	Former Prince Albert Student Residence Ancienne résidence pour étudiants	10th Avenue West and 25 Street West 10e Avenue ouest et 25 Rue ouest	0.45
6.	RCMP GRC	Spruce Home Radio Site Site de radio, Spruce Home	25 km north of Prince Albert City Centre 25 km au nord du centre-ville de Prince Albert	3.36
7.	DND MDN	Prince Albert Rifle Range Champ de tir de Prince Albert	North of Prince Albert along Highway 2 Au nord de Prince Albert, le long de la route 2	267.
8.	PWC TPC	Government of Canada Building Immeuble du Gouvernement du Canada	Central Avenue and 13th Street East Avenue Central et 13e Rue est	0.25
9.	PWC TPC	Former Immigration Building Ancien immeuble de l'Immigration	1st Avenue East and 15th Street East 1re Avenue est et 15e Rue est	0.12
10.	RCMP GRC	Married Officer's Residence Résidence familiale pour agents	2120 - 1st Avenue East 2120, 1re Avenue est	0.12
11.	CPC SCP	Mail Processing Plant Site Centre de traitement du courrier	Central Avenue and 38th Street East Avenue Central et 38e Rue est	0.75
12.	PWC TPC	Old Land Titles Building Ancien édifice d'enregistrement des biens-fonds	12th Street East at 4th Avenue East 12e Rue est et 4e Avenue est	0.15
13.	DND MDN	Prince Albert Armoury Manège militaire de Prince Albert	10th Street East and 8th Avenue East 10e Rue est et 8e Avenue est	0.40
14.	TC TC	Prince Albert Airport, Middle Marker Site Radioborne intermédiaire de l'aéroport de Prince Albert	West of the Prince Albert Airport À l'ouest de l'aéroport de Prince Albert	0.62
15.	TC TC	Prince Albert Airport Aéroport de Prince Albert	North of the North Saskatchewan River Au nord de la rivière Saskatchewan-Nord	30.97
16.	TC TC	Prince Albert Airport, Back Beam Marker Site Radioborne d'alignement arrière de l'aéroport de Prince Albert	8 km east of Prince Albert Airport 8km à l'est de l'aéroport de Prince Albert	0.81

NOTE: 1. The base map information was derived from topographic maps supplied by the Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources. Information depicted is current as of 1977.

Cette carte a été produite à partir des cartes topographiques fournies par la Direction des levés et la cartographie, ministère de l'Énergie, Mines et Ressources. Renseignements à jour en 1977.

2. Additional government property information current as of 1982.

L'information additionnelle sur les propriétés gouvernementales a été mise à jour en 1982.